

s o m m a i r e

■ éditorial

Un rapport nul et non avenu – Patrice Darteville 3

■ dossier - Mobilité

Faire payer la route pour la libérer? – Maxime Coppin	4
L'homme pressé – L'entretien de Jean Sloover avec Bertrand Montulet	7
L'avion à portée de tous? – Patrick Anspach	9
Un troisième monde en train de naître – Paul Van Binst	10
Voyage en Erasmus. Une interview de Marie Navez– Propos recueillis par Patrice Darteville et Nicole Nottet	12
Roulez jeunesse! – Marc Oschinsky.....	14

■ religion

Benoît XVI chez les Turcs – Jacques Rifflet	15
«Dieu(x), modes d'emploi» - Mode d'emploi de l'exposition – Anne Morelli.....	16

■ europe

Du neuf sur la planète verte – Pascal Martin	18
--	----

■ monde

L'enfance volée de Kinshasa – Anne Mélice	20
---	----

■ idées

Les deux visages de l'athéisme – Stéphane Renard	22
Le très curieux Jean Clair – Michel Grodent.....	23

■ éthique

Récit de vie et éthique médicale – Marie-Geneviève Pinsart.....	24
---	----

■ laïcité

Crémation - «Reritualiser» la mort? – Marc Mayer.....	26
Prisons - C'est quoi, un conseiller moral? – Willy Fayen	28

■ médias

Séries policières - Le bal des croque-morts – Fernand Letist	30
--	----

■ culture

Place Rogier, Bruxelles – Raymond Balau	31
À la lumière d'Alain Resnais – Vera Kotaji	32

■ agenda

.....	34
-------	----

La rédaction
d'Espace de Libertés
vous souhaite
une excellente année 2007.

En couverture: © Cost. Notre dossier **Mobilité**, pages 4 et suivantes.

Un rapport nul et non avenu

Patrice Darteville

Respecter la loi de 2002

Pour les laïques, dont on n'ose tout de même pas réduire les effectifs, ce serait le statu quo à 250 délégués, dit le rapport.

Le volumineux document de 228 pages qui étudie beaucoup de choses ignore superbement le «b.a.-ba» de la législation concernant la laïcité. L'exposé des motifs de la loi du 21 juin 2002 relative au Conseil central des communautés philosophiques non confessionnelles engage le gouvernement en déclarant «*dans un délai de cinq ans après l'entrée en vigueur de la loi, le nombre des services d'assistance morale non confessionnelle sera au moins équivalent au nombre d'arrondissements administratifs*»⁴.

Il y a 44 arrondissements administratifs en Belgique et en fonction des règles fixées par la loi, il faudrait autant de services et 354 délégués laïques d'ici la mi-2007. Il n'y a aujourd'hui que 32 services et 260 délégués, mais le budget de 2007 prévoit une augmentation des crédits par la création de trois nouveaux services au 1^{er} juillet 2007⁵.

Il y a donc certes du retard sur les promesses, mais fort heureusement, le gouvernement paraît bien se moquer des idées des sages.

À chacun son dû

Ceux-ci ont cru que personne ne verrait où le bât blessait, à savoir que l'important est d'équilibrer les moyens de chaque culte et de la laïcité en fonction de sa représentativité. La commission cherche tous les prétextes pour chicaner sur les chiffres réels des religions et de la laïcité et rate le coche: répartir équitablement les choses par une décision du citoyen ou du contribuable, comme en Allemagne, en Italie ou en Espagne.

Elle prétexte l'impossibilité d'une enquête anonyme pour renvoyer à une enquête scientifique à venir.

C'est mélanger les genres: il suffit, si on le veut vraiment, d'user d'un vote secret couplé à l'un des scrutins ou par un procédé plus simple de demander à chacun à qui il veut confier une partie de l'impôt. Une étude scientifique est autre chose. À ce compte, si le laïque venait à faire la mauvaise tête et à ne plus reconnaître comme catholiques que les pratiquants réguliers qui adhèrent à tous les principaux points du dogme, on n'atteindrait pas 5% de catholiques.

Il faut que chacun décide démocratiquement quitte à ce qu'il y ait une case prévoyant le refus de toute subvention à un culte, ce qui donnerait une bonne mesure de ceux qui veulent refuser tout financement aux Églises et à la laïcité.

Les sages sont donc recalés, refusés, même pas ajournés. ▲

¹ Arrêté royal du 10 novembre 2005 (Moniteur belge du 7 décembre 2005). L'arrêté du 27 janvier 2006 (Moniteur belge du 1^{er} février) désigne M.-F. Rigaux et F. Mortier comme coprésidents, J. Drijkoningen, J.-F. Husson, K. Leus et N. Smets comme membres.

² On aura compris que mon article «Un pape bouddhiste» *Espace de Libertés* n°344 (juillet 2006) n'est pas hostile à une reconnaissance du bouddhisme comme religion.

³ pp. 131 à 139 du rapport.

⁴ Chambre, 4^e session de la 50^e législature, 2001-2002, Doc 50 1556/001, p. 13

⁵ Chambre des représentants, session ordinaire 2006-2007, Justification du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2007 – Première partie. Doc 51 2705/003, p. 214.

MAXIME COPPIN

© Cost.

Instaurer un péage à l'heure de pointe pour retrouver de l'air? Certaines villes l'ont fait, mais ce n'est pas nécessairement la panacée.

Malgré une crise économique durable en Occident, la demande en mobilité continue à croître plus vite que la croissance économique. Nonobstant quelques indices de ralentissement de certains paramètres, comme le kilométrage moyen effectué par les automobilistes (environ 15 000 bornes par an), cette demande de mobilité globale continue de croître d'environ 5% par an. Il y a de nombreuses raisons à cela: la société des loisirs qui tend à multiplier les brefs séjours (phénomène des low-costs aériens et routiers), une politique du flux tendu qui entend réduire les stocks à néant pour mettre toutes les marchandises «sur le bitume» dès leur sortie de la chaîne de fabrication,

une crise du travail qui pousse les salariés à accepter des distances de déplacement toujours plus grandes.

Mais d'autres paramètres interviennent dans cette croissance: ainsi, le coût de certains transports reste artificiellement inférieur à d'autres, généralement plus équitables. Ainsi, le kéroïne n'est pas taxé, ce qui permet au quidam de s'extasier sur les ramblas de Barcelone en payant son ticket d'avion pour le prix moyen d'une chambre d'hôtel, mais aussi de trouver des fraises quasi toute l'année dans son supermarché et des fleurs exotiques en plein hiver. Ainsi, le système des voies d'eau et du rail souffre depuis un demi-siècle d'un déficit profond d'investissement,

souvent au nom du «grand marché concurrentiel». C'est pour cela qu'une société spadoise exporte toute sa production par la route, faute de pouvoir utiliser le rail... alors qu'elle dispose d'une gare tout équipée et parfaitement reliée au réseau européen.

Cependant, à force d'avoir multiplié les rubans de bitume à la mesure de la demande objective de déplacements individuels et de marchandises, le réseau routier arrive dans de nombreux pays occidentaux à une quasi-saturation. Il ne faut pas attendre les grandes migrations estivales pour le constater. On a depuis peu tenté de résorber l'encombrement de la dorsale wallonne (E42 Mons-Liège) par la construction d'une troisième bande de circulation, tandis que les contournements (rings) d'Anvers et de Bruxelles subissent quasi chaque jour des arrêts cataclysmiques. À cela, une raison mathématique: le nombre de véhicules y est tel qu'il atteint plus de 85% des capacités maximales aux périodes de pointe du matin et du soir, des périodes qui tendent à s'allonger davantage chaque année. Un seul accident, des difficultés atmosphériques ou une anomalie qui aurait été bénigne en d'autres périodes provoquent alors l'arrêt complet du trafic. En novembre 2006, un seul accident (une chute de jambons!) qui a entravé deux des quatre bandes de circulation du ring bruxellois a provoqué des retards allant jusqu'à quatre heures pour le navetteur du matin.

Jusqu'il y a vingt ans, on traitait ce genre de problème en rajoutant de l'offre, c'est-à-dire en construisant de nouvelles routes. Et encore aujourd'hui, les lobbys de la construction plaident, souvent sur la base d'analyses raffinées, pour faire admettre que notre réseau routier comporte encore de nombreux «chainons manquants», c'est-à-dire des villes non reliées par des liaisons autoroutières suffisantes. Ainsi argumentent-ils souvent pour l'achèvement du ring bruxellois du côté sud (aujourd'hui via un tunnel afin de minimiser l'impact environnemental), ou pour un super-ring à Anvers (en voie de construction). Leur modèle est celui de la ville de Shanghai, qui vient de construire son quatrième ring concentrique et qui projette déjà les trois couronnes suivantes, de plus en plus éloignées du centre. Dans cette construction concentrique en toile d'araignée, il suffit qu'il y ait demande pour joindre les coins opposés d'un parallélépipède par une voie directe, que l'on pourra ensuite agrémenter d'une voie perpendiculaire pour joindre les deux autres coins. On l'a compris, ce système n'a pas de fin, sinon le manque de surface disponible en regard des surfaces naturelles et du bâti, pour autant qu'on veuille le préserver, du moins partiellement, des nuisances liées au réseau routier. Ce n'est pas le moindre des paradoxes d'avoir vu les classes aisées quitter les centres-villes pour se protéger des nuisances sonores de la ville, mais pour ensuite réclamer de nouvelles voies de pénétration urbaines pour se rendre au travail.

Effets pervers

Il est d'autres effets pervers, comme la concurrence entre Régions belges, qui permet à la Flandre de développer des zonings en bordure de l'aéroport de Zaventem, où les charges sont de 5 à 10 fois moins élevées qu'au centre de Bruxelles, mais totalement dépourvus de réseaux de transport public. Ce qui force les employés de ces nouveaux bureaux à utiliser la voiture... généralement fournie gratuitement à titre d'avantage en nature peu ou pas taxé,

mais aussi à encombrer davantage le ring de Bruxelles. Dans ce cas, le cercle pervers est refermé.

Pour en sortir et tenter d'établir des cercles vertueux, il n'y a pas mille solutions, hors l'investissement massif¹ dans les transports collectifs et des systèmes de régulation du trafic routier, parmi lequel le système de péage urbain. Un système qui se répand dans le monde, mais qui se heurte à un tabou majeur. Il se formalise en résumé comme l'indignation de devoir payer pour sortir de chez soi, pour simplement bouger, alors que le citoyen a le sentiment, largement justifié, d'avoir déjà mille fois payé pour un moyen de déplacement et du carburant. De plus, comme on lui a dit mille fois que les taxes, générales ou spécifiques, qu'il acquitte (75% du prix du carburant sont fiscaux) servent à entretenir et à améliorer le réseau routier, il se demande pourquoi il devrait payer une fois de plus.

Ces systèmes de péage urbain ont été implantés plutôt récemment, même si Singapour, le pionnier, l'utilise depuis trente ans. Les installations les plus récentes sont à Londres et à Stockholm. Ont-elles atteint leur objectif? Revue de détail.

- Singapour. Le système a été implanté dès juin 1975. Il ne concernait au début que le pic du matin, a été étendu au pic du soir en 1989 et à la journée entière en 1994. Au début, il fallait payer 1,5 euro lors du pic, aujourd'hui 1,2. Cette taxe était demandée par les commerçants, qui craignaient la paralysie du réseau. Au début, le contrôle d'une vignette papier était manuel. Aujourd'hui, l'usage d'un transpondeur (puce électronique identifiant un compte débité) est obligatoire. Ces transpondeurs sont activés par le passage de deux portiques successifs. Le second portique comporte une caméra si le transpondeur est absent ou non alimenté. Il y a 48 passages d'entrée dans la zone réglementée, qui agit comme un cordon. Le système a coûté 150 millions, mais en rapporte plus de 60 par an. Chaque passage est comptabilisé. Peu d'exemptions: au début, le covoiturage donnait le passage gratuit, mais les conducteurs allaient collecter des passagers aux arrêts de bus et cette exemption a été levée. On a constaté une forte diminution du trafic au début, mais elle est aujourd'hui stabilisée à moins 13% le matin et moins 8% le soir. «Le prix est ajusté tous les trois mois selon la fluidité. Si les embouteillages augmentent (moins de 20 km/h), le prix monte. S'ils diminuent, le prix descend. Cela a induit des comportements différents, comme le reconditionnement des marchandises dans de plus petits véhicules qui entrent dans le district, sans y faire pénétrer le trafic lourd», explique le docteur Kian-Keong Chin, directeur de l'autorité de transport de Singapour. Mais il y a des inconvénients, comme la surcharge des routes secondaires «non tarifées» et le manque de taxis en soirée, ceux-ci ne voulant pas entrer à vide dans la zone payante.

- Londres. Alors que le grand Londres fait 1 580 kms², la zone réglementée depuis 2003 ne fait que 22 kms². Il s'agit donc d'un hyper-centre, que 90% des personnes atteignaient déjà en transports en commun avant l'instauration de la «congestion charging». Prix: 5 livres (7,5 euros), porté depuis à 8 livres (12 euros) et pénalité de 40 livres. Les voitures ne sont pas équipées de transpondeurs, mais leurs plaques minéralogiques sont lues par des caméras lors de chaque passage (cordón) entre 7h et 18h30. La charge maximum par jour est de 24 livres (36 >)

¹ Massif ne veut pas nécessairement dire aveugle, mais cela demanderait d'autres développements, ainsi que le débat sur la gratuité éventuelle de ces transports pour les utilisateurs.

euros). Le système coûte 135 millions par an, mais en rapporte 190. Beaucoup d'exemptions: 60% des véhicules (taxis, résidents...) ne paient pas. Le paiement doit être anticipé et la zone concernée sera doublée en février 2007. D'autres développements sont envisagés pour 2009. On peut payer par internet, virement, même par sms. Inconvénient constaté: une partie appréciable des conducteurs... ignorent quelle est leur plaque d'immatrication, ce qui complique les opérations de pré-paiement. Si l'on ne paye pas trois fois, le véhicule est mis au sabot et enlevé aux frais du conducteur. Près de 40% des voitures ont déserté les lieux et 18% du trafic global. «Nous avons chassé le trafic de transit», se félicite Tony Doherty, directeur de *Transport for London*. Car la diminution des embouteillages a aussi amélioré l'efficacité du système de bus local. Les comptages n'ont pas montré de diminution de la fréquentation de l'hyper-centre, même si le commerce de détail a connu un net fléchissement fin 2002, mais qui aurait été compensé dès 2003.

- Stockholm. Le contrôle concerne une zone de 80 kms². Avant son instauration, 200 bus supplémentaires, articulés et pourvus de l'air conditionné et seize nouvelles lignes longue distance ont été mis en service. Des lignes de trafic ont été dédiées aux bus, aidés par un système de priorité aux feux tricolores. Un ticket gratuit d'essai pour une semaine a été offert à 100 000 automobilistes pour qu'ils puissent tester ces bus, tandis que 10 000 places de *park and ride* gratuites ont été créées en bordure de la ville. Le système de péage, qui a coûté 4 milliards de couronnes (400 millions d'euros), fonc-

à Stockholm, les prévisions de diminution étaient davantage mitigées. Mais on s'aperçoit aussi qu'après quelques mois, d'autres voitures sont venues remplacer celles qui ont disparu du bitume. Néanmoins, pour Hans Rat, secrétaire général de l'Union internationale des transports publics (UITP), le péage d'embouteillage («congestion tax») est le bon outil pour briser le cercle vicieux des embouteillages en ville. «Un bus bloqué dans un embouteillage n'est pas attractif. Mais si sa vitesse commerciale et sa régularité augmentent, tandis qu'il reste d'un coût abordable face à celui de la voiture individuelle, il peut devenir un choix très valable».

Cependant, la taxe d'embouteillage n'est pas la panacée. Ainsi, la ville d'Edinburgh y a renoncé, après qu'un référendum a montré que trois habitants sur quatre n'y étaient pas favorables. En cause, essentiellement, le manque d'évidence que le trafic allait effectivement être contenu et que le même objectif ne pouvait pas être atteint par d'autres moyens, notamment une offre accrue de transports en commun et de «*park and ride*». «Les coûts étaient certains, mais les bénéfices en matière de mobilité et d'environnement sont restés trop abstraits», concède Kenneth Mc Leod, directeur de *Transport Edinburgh*.

«La question technique de savoir comment contrôler les voitures n'est pas l'essentiel», explique Frank Burmeister, directeur des Travaux publics au ministère néerlandais des Transports. «L'essentiel est de permettre toujours une alternative, un choix. Avec pour chaque comportement, les vrais prix des choix, mais aussi une vraie offre de transports en commun, qui ne soit pas aux antipodes des standards de l'usage d'une voiture. C'est ainsi que nous nous orientons vers un système de péage au kilomètre pour la voiture, en supprimant par contre les taxes actuelles à l'acquisition. C'est l'usage et non plus la détention d'un véhicule qui coûtera. Cela devrait mieux concrétiser le vrai prix de la voiture pour l'utilisateur, qui doit pouvoir faire un choix en connaissance de cause».

On le voit: instaurer une taxe sur les embouteillages ne suffit pas à régler tous les problèmes. Là où elle a «réussi», elle a été implantée dans un environnement où le transport public était vaste et très dense² et spécialement renforcé avant l'instauration du système, ainsi que les parkings de persuasion ou des formules tarifaires dignes d'attirer les automobilistes. Très élevée, comme à Londres, la taxe d'embouteillage entraîne une fracture sociale nette, ne réservant l'usage de la voie publique qu'aux plus nantis. Moins chère, elle perd à terme son efficacité, son coût étant absorbé dans l'équilibre concurrentiel global. Se diriger globalement vers un «vrai prix» des différents moyens de transport en y intégrant non seulement le coût de l'occupation de la voie publique à une heure où beaucoup désirent l'emprunter, mais aussi le prix des nuisances sonores et environnementales, semble être la seule voie équitable pour les mettre en vraie concurrence. Mais ce coût-vérité ne pourrait être instauré qu'au prix de fortes convulsions des nombreux domaines d'activité qui utilisent la mobilité comme moteur. «Le prix n'est qu'un des paramètres de la mobilité. L'équilibre écologique, l'équité et la cohésion sociale, ainsi que le coût absolu des systèmes de transport sont d'autres paramètres essentiels à contrôler», conclut José Viegas, de l'Institut supérieur technique de Lisbonne. ▲

tionnée par caméras installées sur 18 portails mais la majorité des utilisateurs disposent d'un transpondeur. La taxe varie de 10 à 20 couronnes (1 à 2 euros) selon l'heure et ne concerne que les jours de la semaine. Le maximum par jour est de 60 couronnes. On peut payer, dans les cinq jours, dans les librairies, par virement ou chez le petit commerçant du coin. Résultat: 20% de trafic en moins à l'instauration du test en février 2006, mais aujourd'hui déjà seulement 10% de trafic en moins. On constate 15 000 utilisateurs en plus des transports publics (soit 8%), pour atteindre 73% de part de marché dans le pic du matin.

Éviter le cercle vicieux

Conclusion? Manifestement, dans ces trois cas, la taxe d'embouteillage a permis une diminution de la pression automobile sur la ville. Parfois plus importante que prévu:

² Respectivement 90% et 75% de parts de marché pour Londres et Stockholm, alors que le réseau belge le plus performant, celui de Bruxelles, plafonne à 30%.

L'entretien de Jean Sloover avec Bertrand Montulet

L'homme pressé

«Tout le malheur des hommes, disait Blaise Pascal, vient d'une seule chose qui est de ne savoir pas demeurer au repos dans une chambre»...

Les embarras de circulation au carrefour Léonard symbolisent pour beaucoup le manque grandissant de mobilité dont souffrent nos sociétés industrielles. Peu mesurent pourtant le privilège qui consiste à être bloqués dans leur automobile. Car se trouver dans un embouteillage signifie que l'on détient l'enivable capacité de s'arracher à son terroir. Dans une société où le travail demeure une voie royale vers l'insertion sociale et où l'activité professionnelle exige de plus en plus de flexibilité spatiale, la sédentarité se transforme en effet vite en malédiction: quand l'emploi devient intermittent et se déplace, quand les entreprises se délocalisent, quand les contrats se font atypiques et les horaires, discontinus, le besoin de mobilité monte en flèche. Ceux qui se retrouvent assignés malgré eux aux territoires les plus étroits sont donc ceux qui souffrent le plus de cette fugacité du travail: les femmes isolées, les hommes non qualifiés, les immigrés, les jeunes... Les carences des transports collectifs sont en cause. Mais certains facteurs sociaux bien davantage. Offrir une vraie mobilité à l'ensemble de la population exigera dès lors plus que des mesures: un changement de mentalité, une révolution culturelle. Comme aime à le répéter Bertrand Montulet*, le problème de la mobilité n'est pas une question de capacité de transport mal calibrée ou de congestion routière à neutraliser: le vrai défi consiste à réduire l'hypermobilité dans une société qui la valorise au plus haut point.

Bertrand Montulet, quelle vision le sociologue que vous êtes a-t-il du problème de la mobilité?

Il n'y aura pas de solution technique miracle aux problèmes de la mobilité. Ceux-ci, en effet, découlent avant toute chose de l'organisation propre à notre société contemporaine, laquelle valorise culturellement certains types de mobilité, certains types d'implantation spatiale et génère, par ces biais, une certaine forme de dispersion. En clair, fortement favorisée par la voiture individuelle, nous valorisons la dispersion du logement au point d'en faire une sorte de droit de choisir où l'on souhaite vivre. Il y a là, du point de vue de la mobilité, un sentier de dépendance. Il ne suffit plus de prendre la décision d'interdire la

voiture pour être à même de changer l'ensemble de l'organisation sociale qui vit sur une telle dispersion géographique. Celle-ci, d'ailleurs, a d'ores et déjà permis à de nouvelles formes de relations sociales de se développer. La dispersion des lieux de vie, la localisation des habitations dans des endroits qui permettent un certain isolement résultent clairement du fort désir d'individualisation à l'œuvre dans nos sociétés depuis deux siècles. Ces nouvelles formes de socialité liées à la périurbanisation, à la dédensification spatiale de l'habitat sont difficilement modifiables...

Multiplier les résidences?

L'hypermodernité épouse-t-elle pour autant le sujet? Le marché du travail ne joue-t-il pas aussi?

La dispersion géographique tendancielle est aussi, de fait, liée aux questions de précarisation de la société, plus exactement de la volatilité de l'emploi. Pourquoi aller habiter près de son travail, alors que l'on peut aisément perdre son emploi du jour au lendemain et que l'on sera probablement appelé demain à chercher un job ailleurs? Dans cette perspective, n'est-il pas, par exemple «rationnel» de chercher à habiter dans une région rurale localisée ▶

* Bertrand Montulet, docteur en sociologie, enseigne aux Facultés universitaires Saint-Louis et à l'Université libre de Bruxelles. Il est l'auteur de l'ouvrage *Les enjeux spatio-temporels du social*, issu de sa thèse de doctorat présentée en 1998 à l'UCL. Par ailleurs, il est responsable avec le professeur V. Kaufmann de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) du groupe de travail «Mobilités spatiales et fluidités sociales» de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Dans ce cadre, il a dirigé le comité de rédaction des livres *Mobilités et temporalités et Mobilités, fluidités... libertés?* parus aux éditions des Facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles).

entre plusieurs centres urbains afin de multiplier les opportunités de trouver en ville un nouvel emploi? Parallèlement, on constate aussi une remontée des lieux d'habitation vers les centres urbains en général et les centres villes où les probabilités de (re)trouver un travail sont les plus fortes. Le processus contribue évidemment à la congestion urbaine. Certes, dans les tranches de revenus relativement élevés, ce phénomène se traduit parfois –en tout cas dans des pays comme la France ou l'Allemagne– par ce qu'on appelle la «bi-résidentialisation»: la personne qui exerce une activité professionnelle dispose en ville d'un logement de petite taille pour y vivre durant la semaine et retrouve sa famille ailleurs en banlieue durant les congés. Cela comprime un peu les navettes, mais inscrit les relations dans la longue distance: il n'est plus rare de voir un couple ne se rencontrer qu'une fois par semaine, voire par mois. Une évolution qui n'est pas sans conséquence sur les rapports humains...

Faudrait-il encourager les gens à venir habiter plus près de leur lieu de travail?

Premièrement, cette option fait pression sur les individus. Cela me gêne que l'on agisse d'abord sur les individus avant de peser sur les structures; c'est l'inverse qui me semble légitime. Deuxièmement, qu'est-ce le lieu du travail? En particulier dans un couple dont les deux conjoints ont un emploi? Faut-il, dans ce cas, habiter près du lieu du travail de l'homme ou de la femme? Troisièmement, il faut ne pas perdre de vue la précarité de l'emploi: vais-je déménager pour habiter près de mon lieu de travail alors que demain, je peux être licencié? Quatrièmement, le fait d'habiter près de son lieu de travail représente certes des avantages, mais également des inconvénients. Un long déplacement en train, par exemple, n'est pas nécessairement une perte de temps. Enfin, le lieu de travail est une notion floue. Où se situe le lieu de travail lorsque l'on accomplit une partie de ses tâches professionnelles hors de son bureau?

La vitesse devient ainsi un paramètre crucial?

La vitesse est imposée par la logique économique et, plus généralement, par la société qui pousse l'individu à faire le maximum pour se réaliser au niveau de la famille, du travail, des loisirs, etc. Gérer nos limites est indispensable, mais devient quelque chose d'insupportable dans la mesure où l'acceptation de nos limites s'apparente à une soumission à des interdits. Bref, il y a une pression sociale généralisée à aller vite. Pourtant, il est très probable que la vitesse de déplacement ait atteint une limite physique difficilement indépassable. Augmenter de 100 kilomètres à l'heure la vitesse d'un TGV n'est pas un défi technologique et financier dérisoire. Cependant, le relever avec succès ne réduirait le temps de trajet que de quelques minutes... Un plafond comparable existe pour l'avion. En ce qui concerne les modes de transport habituels pour les distances plus courtes, des obstacles aussi existent. La congestion grandissante, bien sûr. Mais aussi la sécurité: avec la densité du parc de voitures qui croît de manière impressionnante, libérer la vitesse du trafic automobile n'est plus concevable.

Bougez!

La production à flux tendus a-t-elle partie liée avec la mobilité des personnes?

Le «*just in time*» n'engorge pas seulement le transport: il exerce aussi une influence défavorable sur notre percep-

tion du temps. En accélérant l'accomplissement de nos activités et donc en nous permettant de les multiplier, les nouvelles technologies de l'information et de la communication nous incitent à être beaucoup plus exigeants: nous pensons être en mesure de tout obtenir de tout le monde dans l'instant. Pour un espace de temps donné, nous multiplions les sollicitations que nous adressons à autrui, mais autrui, en retour, fait de même. Résultat: nous courons tous de plus en plus! Ces évolutions rejoignent bien la logique industrielle du flux tendu. Il y a là comme une contagion tous azimuts de notre modèle économique dominant focalisé sur une hausse constante de la productivité...

La vie privée se caractérise aussi par une effervescence de plus en plus marquée. On songe notamment à la multiplicité des activités culturelles ou sportives de loisirs des enfants?

Tout fait système. Si nous multiplions les occasions, pour nos enfants, d'être sensibilisés à divers types d'activités, c'est aussi en partie parce que, face aux incertitudes de l'avenir, nous souhaitons leur offrir un maximum d'atouts afin de leur permettre d'accéder plus tard à un statut le plus stable possible. Ainsi, pas à pas, la mobilité se trouve-t-elle valorisée pour elle-même... Et les enfants ne sont pas, loin s'en faut, les seuls concernés: les pensionnés, les chômeurs, les étudiants..., eux aussi, exigent –et tout au long de la journée– toujours plus de mobilité ...

Il y a un quart de siècle, le monde de l'entreprise s'est mis aussi à présenter la mobilité dans le travail comme une trajectoire professionnelle idéale et, inversement, une carrière linéaire au service d'un même employeur comme un comportement dépassé et inefficace.

Effectivement. Et la mobilité professionnelle est devenue à ce titre un vecteur clé du statut social de la personne: rester «ancré» quelque part signifie que l'on est dépassé, largué, plus dans le coup. C'est pourquoi d'ailleurs, cette mobilité professionnelle obligée induit une forme de dualisation sociale au sein du monde du travail, dans la mesure où certains sont demeurés malgré tout –mais sans doute provisoirement– dans des carrières stables.

La mobilité est aussi volontiers mise en avant comme un remède miracle au chômage?

Bougez et vous retrouverez un emploi! C'est du matraquage idéologique. Toutes les études le montrent: cette assertion est fausse... Cela étant, elle est en phase avec la philosophie du management qui exige sans cesse une flexibilité spatiale et temporelle toujours plus grande de la part des travailleurs. Opposer un refus à ces sollicitations revient d'ailleurs souvent à augmenter le risque d'être licencié. Faire la part des choses entre les contraintes de mobilité imposées à l'individu par l'environnement socio-culturel et professionnel, d'une part, et la mobilité «librement» choisie par lui est une opération délicate: beaucoup se plaignent des déplacements auxquels ils sont astreints. Mais en même temps cette servitude leur permet de faire état de leur importance dans la société... ▲

L'avion à portée de tous?

PATRICK ANSPACH

La vague des charters à partir de 1970, puis celle des low-costs depuis une vingtaine d'années ont ouvert les portes du ciel à de plus en plus de monde. Mais jusqu'à quand?

Comme la langue d'Esopé, l'avion est la meilleure et la pire des choses; tout dépend de l'usage qu'on en fait. Militairement, il peut déverser des bombes ou bien livrer de l'aide humanitaire; civillement, il peut rapprocher les hommes de continents différents, mais il est aussi considéré comme source de nuisances environnementales. Ce qui est sûr est que tant pour le transport de passagers que de fret (ne parlons même pas de la poste), il s'est mis, au fil du temps, à la disposition du plus grand nombre. Mais ce qui fut incontestablement une des inventions majeures du siècle passé, a-t-il encore de l'avenir? En d'autres termes, l'avion n'a-t-il pas donné le meilleur de lui-même dans un monde plus soucieux d'impératifs écologiques et mieux pourvu en nouveaux systèmes de communications?

Il n'est pas faux de dire que, jusque dans les années soixante, le transport aérien était réservé à une élite. Celle qui pouvait consacrer de l'ordre de 2 500 euros d'aujourd'hui pour faire un aller-retour sur New York. En classe économique, bien entendu. Nous voulons dire par là dans un confort très relatif, parfois avec des escales et avec pour seul passe-temps l'un ou l'autre repas. Mais on voyageait entre privilégiés, le cigare aux lèvres. À l'époque, quand les Belges prenaient des vacances, ils allaient «à la mer» –la nôtre, évidemment– ou prenaient leur voiture pour descendre sur la Méditerranée. Ah, la Nationale 7 et les routes de France!

Au début des années septante, sont apparues les premières compagnies charters. Bravant les sacro-saintes réglementations de l'Association du transport aérien international (IATA), de nouvelles compagnies sont apparues offrant des prix plus compétitifs, assurées qu'elles étaient de remplir leurs avions entièrement. Tout à coup, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, mais aussi l'Afrique du Nord paraissaient si proches pour des séjours pas tellement chers. Dans le même temps, Boeing avait mis au point son «Jumbo Jet» pouvant accueillir plus de 300 personnes et réduisant *de facto* le coût opérationnel au passager transporté. C'est aussi à ce moment-là qu'apparut la classe «Business» pour distinguer ceux qui voyageaient avec des billets plus chers, mais sans conditions particulières de voyages: réservations payantes à l'avance, obligation de séjour minimum sur place avant le retour, impossibilité d'annuler, etc.

Mais cela reste douteux. L'homme a besoin de contacts. Sa véritable vocation est planétaire, elle est d'abolir les frontières et d'aller au-delà de l'horizon à la recherche de nouveaux... espaces de liberté. L'avion lui a apporté à cette fin un outil indispensable. Il gardera ses atouts pendant quelques décennies encore. Même s'il va falloir songer sérieusement à des sources alternatives de carburant. ▲

L'avion à nouveau bientôt réservé aux nantis, en raison de la hausse des prix pétroliers?

Téléphonie et télévision mobiles

Un troisième monde en train de naître

PAUL VAN BINST

ULB – Service Télématic et Communication

Quelques mots-clés

Nous articulons notre réflexion sur la situation actuelle de l'évolution des moyens et services télématisques (= télécommunications + informatique) autour de six mots-clés:

- **«réseaux»** (au pluriel): nous sommes entourés de réseaux de communication, nombreux et performants, avec ou sans fil, et de moins en moins chers. Il est devenu raisonnable de considérer que tout être humain, à tout endroit de la planète, est désormais connecté ou connectable. Il en va de même pour des catégories de plus en plus nombreuses d'objets dits communicants, c'est-à-dire capables de communiquer de manière automatique, sans intervention humaine explicite.
- **«mobile»**: la mobilité des fonctions est et a toujours été très appréciée des êtres humains; que l'on songe par exemple au porte-plume réservoir ou au stylo à bille (écriture mobile), au livre de poche (lecture mobile), à la radio «à transistors», aux cassettes magnétiques ou lecteurs MP3, etc.; il est remarquable de noter dans ce contexte que, à ce jour, l'immense majorité des récepteurs de télévision ne sont pas mobiles, et que l'on doit toujours faire la démarche d'aller s'asseoir devant, comme on le faisait pour la radio ou la musique enregistrée il y a un demi-siècle.
- **«multimédia»**: cette notion couvre le principe du mélange, de l'intégration de types d'information divers (texte, image, son) dans un même document ou fichier, à la condition *importante* qu'il s'agisse d'information numérique (ou «digitale»). Notons ici encore que la télévision, aujourd'hui, échappe essentiellement à ce monde multimédia car elle est dans la grande majorité des cas véhiculée sous forme analogique – le monde vit actuellement, dans la période 2000-2015, un changement fondamental qui est l'évolution de la TV du monde analogique au monde numérique.
- **«personnel»**: les caractéristiques des produits informatiques et télématisques contemporains sont le bas prix auquel ils peuvent être acquis, grâce à leur fabrication de masse, banalisée, et la facilité avec laquelle ils peuvent être ensuite personnalisés au gré du client (fond d'écran d'un PC, sonnerie d'un GSM, «profils» et «préférences» de toutes sortes sur le web); ceci sera d'autant plus exploité dans le futur que les utilisateurs seront plus dépendants desdits produits et services personnalisés (achats facilités grâce au profil client mémorisé, services sécurisés par mots de passe ou clés diverses).
- **«intelligent»**: si l'on utilise ma définition brève, mais correcte et ouverte, de l'intelligence («faculté de stocker de l'information et de la traiter de manière adéquate»), on constate que la plupart des produits et services télématisques aujourd'hui disponibles font preuve de beaucoup d'intelligence, et que l'on est de plus en plus enclin à accepter (ou demander) plus d'intelligence dite «artificielle», basée essentiellement sur les énormes quantités d'informations stockées pour nous.
- **«intégration» ou «convergence»**: ceci constitue un des concepts maîtres de la société de l'information: émergence d'appareils multi-fonctions (le téléphone mobile en est un des meilleurs exemples, qui peut être également annuaire téléphonique, service de messagerie, agenda, appareil photographique, catalogue de musique

© AFP

Déjà 1,6 milliard de téléphones mobiles en 2005. Ils se vendent actuellement au rythme de 6 millions chaque mois, en Chine.

enregistrée, émetteur et/ou récepteur de télévision, outil de positionnement GPS, jeu électronique, etc.) et diversité des services offerts par les fournisseurs, tels les opérateurs traditionnels de téléphone ou de télévision qui offrent à la fois téléphone, internet et télévision (ce qu'il est convenu d'appeler «triple play»), ou les banques qui offrent des gammes de services de plus en plus diversifiées, ou les nombreux cas de sites web qui se veulent à la fois guides, catalogues, commerces et encyclopédies, ou encore le monde traditionnel du cinéma qui offre aussi bien films, DVD, sites web, publications sur papier et une panoplie d'objets les plus divers en relation avec les films et leurs héros (technique du «merchandising»).

La rencontre entre deux mondes

La «société de l'information» dans laquelle nous vivons depuis une dizaine d'années, dont les deux principaux vecteurs sont l'internet et la téléphonie mobile, est issue de la rencontre, de la collision et finalement de la fusion entre deux mondes: l'informatique et les télécommunications. Cette rencontre a été pour beaucoup inattendue (surtout dans la forme qu'elle a prise: vitesse de croissance effrénée, absence de «business model») et n'a certainement pas été planifiée, ni organisée.

Comme ces deux mondes avaient par ailleurs des caractéristiques très différentes, le résultat est une espèce d'enfant bâtard avec lequel nous vivons aujourd'hui, moderne, dynamique et fort américainisé comme l'informatique, et mi-traditionnel, à forte connotation sociale et proche des milieux gouvernementaux comme les télécommunications.

Quelques chiffres illustrent l'ampleur du phénomène:

- il y avait environ 1 milliard de téléphones fixes sur terre en 2002, 1,3 milliard en 2005 (l'ensemble a été installé sur plus d'un siècle);
- il y avait environ 1,3 milliard de téléphones mobiles en 2002, 1,6 milliard en 2005 (l'ensemble a été vendu en moins de dix ans);
- en Belgique, ces chiffres sont en 2006 de 5 millions de téléphones fixes et 8 millions de mobiles;
- en Chine, ces chiffres sont en avril 2006 de 360 millions de téléphones fixes et 415 millions de mobiles, ce qui (ne) représente (que) 30% environ de pénétration en termes de population; les téléphones mobiles se vendent aujourd'hui en Chine au rythme d'environ 6 millions par mois;
- pour l'internet, on compte aujourd'hui environ un milliard d'utilisateurs sur terre; notons que l'immense majorité d'entre eux y accède au moyen d'un ordinateur personnel, fixe ou mobile, mais que tous les possesseurs d'un téléphone mobile sont potentiellement aussi, à terme, des utilisateurs d'internet (et beaucoup de gens sur terre qui possèdent un téléphone mobile ne possèdent –et ne posséderont– pas de PC);
- en 2005, sur terre, on a envoyé par jour environ 1,5 milliard de SMS et 30 milliards de courriers électroniques.

Ces chiffres indiquent que les deux phénomènes, internet et téléphonie mobile, vont non seulement continuer à croître mais vont aussi se renforcer mutuellement pour soutenir et augmenter cette croissance.

Il s'agit clairement d'une révolution technique autant que comportementale, entraînant de nouvelles joies et de nouveaux avantages personnels et professionnels, mais aussi

de nombreuses nouvelles nuisances et une re-définition certaine de la notion de vie privée.

Rencontre avec un troisième monde

Tandis que la révolution décrite ci-dessus se poursuit, un troisième monde va à son tour entrer en collision et fusionner avec les deux précédents, à savoir le monde de l'audiovisuel, et essentiellement de la télévision, sous sa forme traditionnelle connue jusqu'ici mais aussi sous une forme nouvelle où tout un chacun (et chacune) va pouvoir devenir «fournisseur de contenu» c'est-à-dire producteur d'images, par la banalisation déjà bien établie des caméras vidéo et l'augmentation des performances des réseaux, aussi bien fixes que mobiles, à usage professionnel et privé.

Les mêmes phénomènes socioculturels que nous avons observés avec l'apparition de l'internet et de la téléphonie mobile, vont sans doute se reproduire, encore décuplés, avec ce nouveau vecteur que constitue l'image télévisée, qui sera de plus en plus disponible –y compris de manière mobile– et de plus en plus individualisée.

Pour couronner le tout, la télévision jusqu'ici strictement monodirectionnelle va évoluer dans le sens d'une interactivité possible, d'abord sans doute de manière limitée mais dans quelques années peut-être à grande échelle, soit en liaison avec son nouvel usage de type privé, soit sous l'impulsion de nouveaux jeux interactifs (jeux d'argent par exemple) qui pourraient fort bien ajouter un élément révolutionnaire supplémentaire dans la gamme des comportements sociaux (on peut rappeler la véritable frénésie que représentent les jeux d'argent à grande échelle, tels Euromillions, où des sommes supérieures à 200 millions d'euros peuvent être investies en une semaine, en plus des sommes équivalentes investies simultanément dans d'autres jeux).

D'autres aspects sociétaux fondamentalement nouveaux pourraient également se faire jour, tels le concept de «démocratie électronique», à côté de ceux plus attendus comme soins et suivi médical électroniques (notamment à domicile), formation et délassements mobiles à distance, etc. La meilleure manière de réfléchir au sujet est de penser au changement comportemental qu'a apporté la mobilité de la radio dans la deuxième moitié du XX^e siècle; il y a gros à parier que l'arrivée de la télévision mobile créera un séisme beaucoup plus important, surtout si –comme on peut s'y attendre– cette mobilité est accompagnée de possibilités d'interaction au niveau individuel.

Terminons par un chiffre à comparer à ceux fournis plus haut: il y avait à la fin du XX^e siècle environ 1,5 milliard de postes de télévision sur terre, regardés en général par plusieurs personnes à la fois; on peut considérer qu'il y aura dans moins de dix ans quelques milliards de récepteurs mobiles interactifs, qui seront à l'usage propre d'autant d'individus. ▲

Une interview de Marie Navez*

Voyage en Erasmus

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICE DARTEVELLE ET NICOLE NOTTET

Que représentent les étudiants qui partent en Erasmus par rapport à la population des universités en Europe, en Belgique et éventuellement à l'ULB? Est-ce un phénomène suffisamment significatif?

Marie Navez: C'est un phénomène de plus en plus significatif. La population des étudiants Erasmus et autres étudiants d'échanges qui est traitée par mon service équivaut à environ, si on additionne le nombre des étudiants entrants et sortants, à un vingtième de la population globale de l'ULB, de l'ordre de 600 étudiants d'échanges entrants (dont 521 Erasmus à proprement parler) et presque 550 étudiants sortants (dont 386 Erasmus), pour l'année 2005-2006. Si on compare ces chiffres au nombre d'étudiants potentiellement mobiles au sein de la population totale de l'ULB (environ 7 000 personnes réunissent les conditions administratives leur permettant d'envisager une mobilité), cela fait un étudiant sur sept, c'est énorme.

Y a-t-il un profil particulier dans ces Erasmus? Certains types d'études sont-ils plus favorables? Certains pays ont-ils des réactions différentes? A-t-on le sentiment observable que se constitue par Erasmus un groupe européen homogène voué à une fonction européenne de cadre?

Un audit assez récent de la Communauté française voulait observer la mise en adéquation des catégories socioéconomiques que nous utilisons pour attribuer le plus équitablement possible les bourses à nos étudiants, par rapport à leurs propres données sur les étudiants qui touchent des aides du gouvernement pour pouvoir faire des études. Contrairement aux idées reçues, et grâce aux efforts en ce sens que la Belgique francophone a choisi d'appliquer, Erasmus n'est pas un programme réservé «aux gosses de riches»: nous avons beaucoup d'étudiants qui n'ont pas forcément des revenus importants et qui partent malgré tout.

Cela peut être, par un autre biais, des étudiants plus brillants que la moyenne.

Très vraisemblablement, en tout cas, même si ceux qui ont les plus faibles revenus touchent une bourse plus élevée que les autres, ce sont aussi ceux qui savent le mieux se débrouiller. En effet, quoi qu'il arrive, cela coûte cher de partir. Un exemple, le même jour j'ai eu un étudiant de Rome et un étudiant de Bruxelles qui achevaient leur séjour et qui m'ont dit que «c'était tellement cher par rapport à la maison». Partir en échanges, c'est aussi un investissement financier.

Les filles plus mobiles

Pour le profil, il faut aussi constater à quel point les filles sont plus mobiles que les garçons. Il y a beaucoup plus de filles que de garçons qui voyagent. Peut-être sont-elles plus aventureuses, ressentent-elles plus le sentiment d'avoir quelque chose à prouver, ou le besoin de le faire de manière plus marquante que les garçons.

Plus généralement, il est vrai que des populations sont plus mobiles que d'autres, et les destinations les plus fréquemment observées ici en Europe pour nos étudiants sortants sont les mêmes que les destinations les plus représentées par les étudiants entrants: l'Espagne et l'Italie. Donc ce sont des étudiants particulièrement mobiles mais nous avons un contre-exemple, ce sont les étudiants anglo-saxons.

Logiquement pour créer une vraie «caste» européenne, c'est l'univers anglo-saxon qui devrait en effet être l'objet du déplacement du reste de l'Europe.

C'est un peu cela le problème. Les étudiants anglais sont très peu mobiles malgré tous les efforts que font les universités anglaises et le gouvernement anglais. J'ai entendu dire, mais cela reste au stade de la rumeur, que les étudiants anglais qui partiraient en Erasmus seraient dispensés de minerval. Ils sont très peu représentatifs des étudiants qui nous visitent mais, en revanche, l'Angleterre est une destination privilégiée par les étudiants. Lorsqu'un étudiant se renseigne pour la première fois à propos des séjours d'échanges, neuf fois sur dix, la première question qu'il pose sera: «où vais-je pouvoir étudier en anglais?».

N'y a-t-il pas là un dilemme entre le fait que le bon fonctionnement d'Erasmus pourrait exiger une bonne homogénéisation des programmes et des méthodes alors qu'au départ, c'était plutôt fait pour voir d'autres méthodes et d'autres programmes?

On trouve cela dans Bologne aussi, puisqu'on essaie d'adapter des programmes pour qu'ils soient compatibles, mais il n'a cependant jamais été question que ces programmes soient interchangeables. On nous interroge par exemple souvent sur la raison d'être des destinations Erasmus en France, arguant qu'il s'agit avant tout d'un séjour linguistique, mais c'est une erreur. Erasmus est avant tout un séjour socioculturel et aller suivre des cours en France, c'est découvrir, par exemple, des méthodes pédagogiques différentes de celles que l'on peut rencon-

S'adapter... encore et toujours.

après coup dans le pays de son séjour, ne fût-ce que pour une brève période.

Globalement peut-on voir une ambiance européenne se créer, un vrai mélange des populations, que ce soit en termes de relations scientifiques, professionnelles ou d'éléments personnels?

Je suis impliquée dans les programmes d'échanges depuis quelques années et je constate une internationalisation flagrante à tous niveaux. Alors qu'il y a dix ans, partir en Erasmus était plus ou moins exceptionnel, aujourd'hui, Bologne apporte de nombreuses options de mobilité. Par exemple dans le cadre d'un Master conjoint, il y aura bientôt moyen de suivre un programme dans trois ou quatre universités différentes, tout en obtenant à la fin du cursus un diplôme conjoint. Tout cela démontre un souci commun d'internationalisation et témoigne d'une ouverture vers l'extérieur de plus en plus grande. Au-delà de cela, nous avons plusieurs mariages dans nos tablettes, des expatriés, ou des couples binationaux.

La force est dans le partage

N'y a-t-il pas aussi une perspective d'aller au-delà du cadre européen?

Cela se développe de façon significative. Il n'y a pas qu'Erasmus. Nous avons des programmes d'échanges avec l'Amérique du Nord, l'Asie (avec Taiwan, le Japon, et bientôt la Chine). Un programme d'échanges n'est que la partie visible de l'iceberg, le plus médiatisé, mais tous les programmes d'échanges sont sous-tendus bien plus profondément par des coopérations institutionnelles, que ce soit au niveau de laboratoires, de colloques, de recherches communes, tous vont de plus en plus vers une internationalisation. C'est un peu comme si chaque université était consciente que la masse de savoirs devient telle qu'à elle seule elle ne pourrait tout enseigner. La force est dans le partage.

À cela, il faut rajouter que de nombreux étudiants étrangers sont inscrits dans notre université sans forcément passer par le biais des programmes d'échanges: actuellement 26% des étudiants inscrits à l'ULB n'ont pas la nationalité belge. Eux aussi contribuent énormément à développer une atmosphère internationale sur nos campus.

Pour les étudiants qui font le choix du monde asiatique, ou du monde américain, n'est-ce pas une perspective encore beaucoup plus forte, une perspective de déémigration?

Ce n'est sans doute pas un hasard si le taux d'annulation est très élevé pour ces destinations; quitter le continent, c'est un changement extrêmement radical, c'est basculer dans un autre univers ou presque. Parce que c'est un challenge encore plus grand, cela fait encore plus peur, surtout pour les pays asiatiques: pour un étudiant, même s'il connaît les rudiments de la langue, se retrouver presque analphabète à vingt-cinq ans, dans un environnement urbain, où rien ne correspond à ce point-là à ses repères socioculturels, cela représente un choc énorme. ▲

Cela pose la question de la politique linguistique.

Sans doute. Je crois l'anglais nécessaire, mais tout comme nous avons ces différentes richesses au niveau académique, qui font que Bologne ne nous transformera pas en universités totalement interchangeables, il serait dommage qu'il n'y ait plus qu'une seule langue en Europe. Ce serait évidemment plus efficace à certains points de vue mais toute une diversité culturelle y perdrait énormément.

Les étudiants qui sont allés en Erasmus trouvent-ils, dans une certaine proportion, un emploi à l'étranger, plus ou moins en liaison avec leur Erasmus?

C'est observable et les étudiants souhaitent s'expatrier après un échange, notamment pour un complément d'étude. Souvent ils vont retourner dans le pays où ils ont séjourné, et où ils ont créé des liens. Les plus aventureux trouveront un troisième pays, mais le plus souvent on observe par la suite, qu'un étudiant sur quatre retourne

jeunesse!

© M. C.

MARC OSCHINSKY

...ou pas, c'est selon...

Monsieur Vandevan a un employeur un peu obtus, qui attend de lui qu'il se trouve à son bureau pendant les heures de bureau. Le problème, c'est que l'employeur de son voisin d'à côté est tout aussi obtus. Et que celui de son voisin d'en face ne vaut guère mieux. Par conséquent, M. Vandevan et ses voisins passent plus de temps sur le chemin du travail qu'au travail.

Chaque matin, ils montent dans leurs véhicules respectifs, histoire de faire un trajet qui peut prendre entre une heure et une journée, ça dépend s'il y a encore un camion qui a choisi de bloquer le ring en déversant ses jambons, son huile industrielle ou ses produits toxiques usuels.

«Heureusement, se dit M. Vandevan, les autorités veillent au grain». Il a donc voté pour un candidat qui avait mis en tête de son programme la question de la mobilité. Il n'a d'ailleurs eu que l'embarras du choix, puisque tous ou presque insistaient sur leur volonté de prendre cette thématique à bras-le-corps. Depuis, la situation a changé. En pire. Il y a trop de véhicules et pas assez de place pour les faire rouler ou stationner? On va donc, c'est logique, supprimer encore quelques bandes de circulation et quelques places, histoire de faire d'une situation déjà limitée un problème insoluble. C'est ainsi que tous les endroits où M. Vandevan avait l'habitude de laisser sa voiture ont été remplacés par des pots de fleurs en béton où ne poussent que de la mauvaise herbe, des piquets métalliques très décoratifs ou des bouts de trottoir où ne passe aucun piéton. Tout cela dans le cadre de la lutte contre le stationnement «sauvage». M. Vandevan ne se sent guère sauvage, sauf quand quelqu'un lui pique la dernière place libre du quartier sous son nez. Et il est plutôt d'avis que les vrais sauvages, ce sont ceux qui exploitent des parkings en ville et qui vous facturent la location pour quelques minutes de quelques mètres carrés de béton au prix du caviar.

Ce que M. Vandevan n'avait pas compris, c'est que, aux yeux du personnel politique, résoudre la question de la mobilité ne signifie pas penser à une autre politique globale et lutter contre le *just-in-time*, qui précipite des milliers de camions sur les routes. Ça signifie juste faire la guerre aux automobilistes. Le raisonnement est très simple: celui qui va au travail en voiture est forcément un

paresseux accroché à son petit confort égoïste. Il faut donc le dégoûter de sa bagnole, pour qu'il accepte avec joie et reconnaissance de se faire transporter comme du bétail. Après tout, on ne va pas au boulot pour s'amuser, il n'y a par conséquent aucune raison pour que le transport vers le lieu de travail soit une partie de plaisir.

M. Vandevan a donc essayé les transports en commun. Mais pas de chance, si la fréquentation des véhicules de la STIB a crû, jamais la société bruxelloise n'a songé à augmenter le nombre de véhicules circulant sur son réseau. Il peut donc rester debout pendant une heure (le quartier de M. Vandevan est assez mal desservi) à respirer l'haléine de ses compagnons d'infortune coincés à trois centimètres de lui et à s'émerveiller du fait que, lorsqu'on croit qu'il n'y a plus moyen d'encore caser une dizaine de clamps dans le bus, ceux-ci trouvent quand même le moyen d'y monter. Quand il arrive au bureau, M. Vandevan peut écouter les conversations de ses collègues qui viennent de province. Ils lui racontent des histoires de trains encore plus bondés et de bus dont on ne sait jamais très bien s'ils sont juste en retard ou bien si de nouveau c'est jour de grève.

M. Vandevan se demande s'il n'y a pas une part de sadisme chez ceux qui s'ingénient chaque jour à lui compliquer le chemin du travail, qui inventent mille raffinements, du style interdire l'accès à la rue qui va le plus rapidement du point A au point B pour le forcer à passer par les points C, D, et ainsi de suite jusqu'à Z, voire au-delà. Ou installer un feu qui reste vert exactement le temps de laisser passer une demi-auto. Ou créer des couloirs de bus dans des rues où ne passe aucun bus. Ou inventer des sens uniques qui vous renvoient forcément vers les embouteillages, comme si le but du jeu était de vous faire perdre systématiquement du temps. À la longue, M. Vandevan a même fini par se demander si le but de tous ceux qui parlent de mobilité n'était pas d'arriver à l'immobilité absolue, totale et définitive.

Ce jour-là, il sera bien temps de songer au télétravail. Histoire que ce soit plutôt les électrons qui se retrouvent coincés dans les embouteillages des autoroutes de l'information. On peut toujours rêver, non? ▲

Benoît XVI chez les Turcs

JACQUES RIFFLET

exacerbé lorsqu'on égratigne l'image du Prophète.

Dès lors, tous les observateurs intéressés s'attendaient à une réception turque plutôt tumultueuse, dont les rues islamistes nous fournissent chaque semaine des exemples chatoyants. Mais Benoît XVI se révéla être un «diable» d'homme en matière de tactique séductrice.

Un voyage contre nature? Bien au contraire, une démarche de très fine stratégie. Infiniment plus élaborée que les approches interreligieuses de Jean-Paul II. Lequel avait proclamé avant de se rendre au Sri-Lanka que «*le bouddhisme possédait un dieu en fuite*», ce qui eut pour conséquence un accueil glacial dans l'île censée être séduite! Il est vrai qu'il avait aussi considéré Allah «comme un dieu froid», alors que «*la religion chrétienne était la seule à posséder un dieu d'Amour*», s'inscrivant ainsi dans la logique du document «Dominus Iesus» publié le 6 septembre 2000 par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi présidée par... le cardinal Ratzinger. On se rappellera le passage «*somptueux*» de ce texte dogmatiquement arrogant: «*L'Église catholique regarde ses partenaires comme égaux en dignité, mais cette parité n'entraîne aucunement l'égalité des doctrines et encore moins l'égalité entre Jésus-Christ [...] et les fondateurs des autres religions. [...]. Les autres Églises et Communautés souffrent de déficiences [...]*».

Le cardinal Ratzinger est devenu Benoît XVI. Il a mis de l'eau pure dans son vin de messe, même si certaines de ses convictions percent encore la toile de ses discours. Ainsi, la «gaffe» (voulue?) de son cours de théologie à Ratisbonne, où le seul exemple de violence religieuse découvert dans la bibliothèque du Vatican fut la dénonciation, au XIV^e siècle, des conséquences déclarées meurtrières de l'enseignement de Mahomet par un despote byzantin forcément subjectif. De quoi surprendre un libre penseur. Alors, mesurez la réaction d'un musulman toujour

proféré en janvier 2004 par Jean-Paul II devant 174 ambassadeurs, au lendemain du vote sur le texte laïque de la Commission Stasi: «*Nous sommes pour la liberté du port de signes extérieurs de l'appartenance religieuse. [...]. Certains gouvernements confondent laïcité et laïcisme. [...]. Les valeurs du spirituel sont telles qu'il conviendrait qu'elles puissent inspirer la gestion du temporel*».

Thème identique de Benoît XVI: «*Nous, Européens, devons revoir notre raison laïque, laïciste. [...]. La Turquie [en se ressourçant en son passé] doit réfléchir avec nous à comment construire pour l'avenir ce lien entre laïcité et tradition. [...]. En Europe, nous avons un débat entre laïcité et laïcisme, et ceci me semble particulièrement important dans le dialogue vers la Turquie*». Et enfin, une phrase particulièrement édifiante: «*[En ce dialogue entre chrétiens et musulmans] les religions pourront affronter les nombreux défis de notre société, [l'ouvrir] au descendant [afin qu'elle reconnaîsse à Dieu] la place qui lui revient*».

La laïcité européenne –et beaucoup de croyants judéo-chrétiens– se sont interrogés avec raison: en quoi la remontée de l'islamisme en Turquie pourrait-elle «servir» le Saint-Siège? En effet, la Turquie n'est devenue pro-européenne qu'en 1923, avec le modèle du régime laïque d'Atatürk, après des siècles de guerres entre les Ottomans et l'Europe. En quoi la dislocation de ce régime par un islam ardemment revendicatif pourrait-elle engendrer des «valeurs communes» avec l'Europe?

Pour répondre à ce questionnement, il suffit de lire le discours du pape au fil de son voyage, un discours déjà

Peut-être serait-il temps de sonner le réveil de nos troupes endormies? ▲

«Dieu(x), modes d'emploi»

Mode d'emploi de l'exposition

ANNE MORELLI

Professeure à l'ULB, directrice adjointe du CIERL.

L'exposition présentée actuellement à «Tour et Taxis» est très politiquement correcte¹. Elle présente à propos d'un choix de religions une vision anthropologique qui établit leurs points communs: toutes ont des lieux de culte, des rites, des prières, une transmission aux enfants... Le mérite documentaire de cette présentation est évident et les croyants les plus fermés estimeront peut-être choquant de voir comparée à d'autres «leur» religion s'ils l'estiment unique, supérieure et seule vérifiable. Mais il faut se demander quelle est l'idéologie sous-jacente à cette exposition conçue sous la responsabilité d'Elie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël à Paris. Toute exposition, tout musée présente une vision des choses teintée par les choix idéologiques de ses concepteurs et commanditaires, et l'exposition «Dieu(x), modes d'emploi» ne fait évidemment pas exception à la règle, surtout qu'elle nous est proposée comme une des futures sections du «Musée de l'Europe» en gestation².

Une vision judéo-chrétienne

La première remarque sur l'idéologie sous-jacente à l'exposition est son choix d'effacer toute dimension chronologique ou historique. Les rites, par exemple, sont présentés dans une vision actuelle qui fait fi de leur évolution et ils donnent donc l'impression d'être immuables et intem-

porels, ce qui efface bien sûr leur caractère de construction humaine. Ainsi l'exposition assure que les catholiques peuvent se faire incinérer. Ce n'est pas exact aujourd'hui (bien que seulement dans une aire limitée géographiquement car l'incinération reste par exemple absolument exceptionnelle en Italie), mais cette affirmation occulte surtout que ce mode d'agir est accepté depuis peu dans la religion catholique et a été combattu avec vigueur par les catholiques jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Par ailleurs, la vision générale de l'exposition sur l'ensemble des reli-

gions reste très judéo-chrétienne. Ainsi les rites les plus lointains ont comme base de référence les rites judéo-chrétiens et on nous présente un «baptême bouddhiste» (sic) qui est très exceptionnel dans cette religion, et pour trouver un équivalent à la communion et à la bar-mitsvah, rites judéo-chrétiens de passage à l'âge adulte, l'exposition n'hésite pas à présenter comme équivalent dans le bouddhisme japonais l'entrée d'un jeune garçon dans un monastère. Cérémonie absolument exceptionnelle et qui n'a rien d'un rite habituel au Japon.

Par ailleurs, l'absence totale de dimension historique aboutit à la pré-

sentation de syncrétismes récents comme de troublantes analogies qui traverseraient l'ensemble des religions. Ainsi il faut rappeler que la généralisation de la robe blanche des mariées est historiquement toute récente et que sa diffusion tient bien davantage de la mondialisation due à la diffusion des films et photos occidentales qu'à une convergence religieuse. La cérémonie d'échange des alliances chez les shintoïstes présentée dans l'exposition s'est aussi diffusée ces dernières années au Japon à la manière de la toute récente mode de déguiser, en Asie comme en Europe, les nouveaux diplômés universitaires d'une toge et d'un chapeau copiés des feuillets américains. Une acculturation qui n'a évidemment rien de religieux.

Religion ou culture?

La confusion est d'ailleurs entretenue tout au long de l'exposition entre traditions et religions, sociétés et religions. Ne serait-il pas plus exact de dire que toutes les sociétés marquent le passage à l'âge adulte plutôt que toutes les religions?

Les scarifications ne sont-elles pas davantage un signe d'appartenance à un groupe qu'à une religion? Passer des colliers, verser de l'argent sur des mariés catholiques, est-ce vraiment un rite religieux ou une tradition limitée à un groupe très restreint?

En général, l'exposition exagère donc l'aspect religieux aux dépens de l'aspect culturel. Les grandes religions sont en outre présentées comme intemporelles, humanistes et inévitables.

Un tri est opéré entre ces bonnes et grandes religions et les petites, nuisibles, qu'on appellerait ailleurs explicitement sectes. Ainsi une nette distinction en deux catégories est opérée entre les «Intercesseurs charismatiques» et les «Prophètes auto-proclamés». Dans la première catégorie (celle des «bons»), on trouve évidemment Padre Pio -qui à mes yeux est pourtant un fieffé charlatan- et dans l'autre (les «mauvais») Raël!

Dans les religions, tout est bon

Le mot d'ordre général qui sous-tend l'exposition se veut consensuel. La réalité des messages religieux n'est jamais remise en question, ne serait-ce que par un conditionnel (un titre est, par exemple, «Les liens qui unissent les hommes à leurs dieux») et il n'est relevé nulle part leur caractère contradictoire, exclusif et souvent totalitaire. Lorsque l'exposition présente des interdits religieux alimentaires contraignants, elle assure que ceux-ci peuvent être transcendés par la bonne volonté. Elle propose même que le juif et le chrétien, par exemple, composent ensemble le menu de leur repas commun. Ce qui est évidemment ignorer que ce «repas commun» serait forcément conforme aux pratiques du plus religieux des deux et qu'il ne pourrait finalement pas être partagé chez le non-juif car sa vaisselle aussi serait considérée comme impure...

Une vision irénique règne donc. La «morale» de la petite pièce de théâtre (ndlr: de Philippe Blasband, mise en scène par les comédiennes du Théâtre Le Public) qui clôture l'exposition est ésotérique. Elle pourrait être que les horreurs commises par les religions (certaines étant par ailleurs davantage stigmatisées que d'autres) sont dues à l'incursion du politique dans le religieux: il faudrait en somme peu de choses pour que toutes les religions s'entendent... C'est oublier bien sûr que le politique est constitutif du religieux et c'est ne pas se demander si les monothéismes ne sont pas fondamentalement intolérants.

Quant aux athées, ils sont très peu présents dans l'exposition. Il semble «naturel» de croire en un ou des dieux, de pratiquer une religion. D'ailleurs même les athées ont besoin, selon le scénario, de croire à quelque chose: à Elvis Presley peut-être ou à Kim Il Sung, ils ont le choix!

L'athée flamand qui, au milieu de tous les religieux, déclare que pour

lui la vie terrestre est essentielle car il n'y a rien après la mort, semble un témoin très solitaire alors que les athées sont en Europe un groupe important et en croissance régulière.

Ainsi, à partir de la documentation anthropologique, l'exposition Dieu(x), modes d'emploi nous fait insensiblement passer, sinon franchement à la profession de foi, du moins au fatras «spiritualiste» qui est tellement mode, au nom de la bonne volonté et de l'unanimisme. ▲

Marie-Madeleine, par Marie

Après tout, il n'y a pas que les chrétiens qui peuvent s'amuser à récrire la vie de Jésus pour y injecter leurs préoccupations.

Ainsi Marcel Voisin nous propose une tragédie, en quatre actes, *Myriam de Magdala ou la foi de l'amour*¹, qui met en scène l'embarras sinon le désarroi des apôtres au lendemain de la crucifixion de Jésus face à une Marie-Madeleine qui revendique d'avoir été aimée de Jésus. Marcel Voisin utilise ainsi l'Évangile non canonique de Philippe dans lequel Jésus dit l'embrasser souvent sur la bouche. Il va bien au-delà encore en faisant de Marie-Madeleine la porte-drapeau de la dignité et de l'égalité des femmes.

Dans tout cela, les apôtres ont fâcheusement l'air de poltrons et de conformistes face à une interprétation du message du Christ qui ne paraît pas les avoir frappés.

Bien entendu, la question n'est pas ici la vérité historique (Marcel Voisin met même dans la bouche d'un apôtre que l'idée de Jésus est que personne ne peut donner la vérité à d'autres).

La pièce fait peut-être ressortir avec malignité ce que les chrétiens ont mis vingt siècles à découvrir. On mettait en avant Marie, jusqu'à sa conception virginal. Tout cela semble folie à tout le monde aujourd'hui.

P. D.

¹ 143 pp, chez Publisud à Paris, 2006, collection Théâtre en liberté.

¹ Dieu(x), modes d'emploi, jusqu'au 25 mars 2007, Tours et Taxis, avenue du Port 86, 1000 Bruxelles. www.expo-dieu.be

² À ce propos, on peut se reporter à l'article «Une mémoire imposée» d'André Gob, *Espace de Libertés* n°330 (avril 2005).

Du neuf sur la planète verte

PASCAL MARTIN

Nicolas Hulot fait chanter les partis français. Une manière de relancer l'écologie politique dans un pays où elle étouffe.

A la fin des années quatre-vingt, Nicolas Hulot eut le génie de sensibiliser les téléspectateurs à la beauté de la planète et aux dangers qui la guettent, harnaché à un parapente ou emporté par une montgolfière. C'était un souffle nouveau. Un souffle qu'un vent malin grossissait à l'occasion, quitte à plaquer l'animateur au sol, dans les bosquets et les aubépines. Mais le succès d'Ushuaïa, lui, ne s'est jamais démenti.

En août dernier, Nicolas Hulot, fort de cette popularité, s'est senti pousser des ailes. Dans *Le Journal du dimanche*¹, il a menacé de présenter sa candidature à la présidentielle française si les partis en lice ne faisaient pas preuve de plus de conviction dans leurs propositions sur l'écologie. Ceux-ci n'ont guère apprécié mais sont restés prudents face au «téléécologiste» préféré des Français, un homme qui, pour ses partisans, serait capable d'ébranler la classe politique comme le fit Coluche lors de la campagne présidentielle de 1981. La gauche comme la droite ont été tenues de réagir immédiatement.

Dans *Pour un Pacte écologique*², Nicolas Hulot a de nouveau mis la pression. Par le biais de ce manifeste qui a rapidement multiplié les mar-

ques de soutien, il veut obliger le monde politique à «considérer les enjeux écologiques comme une priorité commune qui dépasse les clivages entre partis et faire de la France un pays exemplaire en matière de développement durable». Sur le site internet de sa fondation, on lit encore que les partis doivent «faire de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité les déterminants majeurs de l'action publique; mettre en place les outils économiques, juridiques, technologiques et éducatifs pour adapter ou réduire notre consommation en fonction des exigences écologiques et sociales actuelles et futures; engager immédiatement une révision fondamentale des politiques de l'énergie, du transport et de l'agriculture; se prononcer sur les dix objectifs et les cinq propositions concrètes pour un changement de cap présentés dans le livre». Tout cela ressemble à un ultimatum. Le débat est passionné, sinon passionnel.

Sur le web, de nombreux blogs ont aussitôt commenté l'entrée en scène de l'animateur d'Ushuaïa dans la pré-campagne présidentielle. Plus d'un y conclut à la beauté du geste, mais regrette parallèlement la faillite de l'écologie politique en France. «Les Verts, dit l'un d'eux, tentent de se démarquer en adoptant les mêmes choix rhétoriques que tout le monde».

Quoi qu'il en soit, Nicolas Hulot rassemble là où les Voynet, Mamère et Lalonde ont passé leur temps à se

Daniel Cohn-Bendit. Encore trop généreux? Début décembre, les sondages lui donnaient 2% des voix. Nicolas Hulot, qui n'a pas de parti, avait été crédité pour sa part de 10% des intentions de vote par l'Institut Ipsos dans *Le Point* du 15 novembre.

Porte-drapeau ou satellite?

Nicolas Hulot est-il le nouveau porte-drapeau de ce que d'aucuns nomment la révolution écologique? Ou n'est-ce qu'un satellite qui profite de l'instant pour mieux vanter son fonds de commerce, sans doute armé des meilleures intentions du monde? L'énorme sympathie dont il jouit démontre en tout cas que les inquiétudes environnementales d'une partie de la population n'ont pas été rencontrées. «On pourra toujours faire valoir qu'il n'y a là qu'une sorte de populisme vert», analyse un journaliste français. «Mais comme souvent, le populisme met le doigt sur ce qui ne va pas». Un autre enchaîne immédiatement: «Collez un bébé phoque sur votre étandard et vous serez suivi par la moitié de la France. Parlez de la guerre en Irak, et on vous traitera de rabat-joie». À l'entendre, l'écologie trouverait en large partie son moteur dans une manière de sensibilité, d'où sa difficulté à se hisser «à l'état naturel» au plus haut niveau du pouvoir.

Depuis la contestation des années soixante, les Verts ont connu des fortunes diverses. Handicapé par le scrutin majoritaire en France, ils ont

divisé. Ceux-là n'ont pas su tirer parti de l'avènement au rang de débats de société des thématiques qu'ils étaient seuls jusque-là à porter: la pollution, le dérèglement climatique, l'insécurité énergétique, etc. Ils ont laissé les autres partis occuper le terrain, sans pouvoir bénéficier des retombées électoralles engendrées par la montée en puissance de ces questions. Autre atout: Hulot incarnera cette écologie politique passée de l'idéalisme à la réalité du terrain. En août dernier, *Le Figaro*³ commentait: «Son rôle de "conseiller du prince" auprès de Jacques Chirac depuis dix ans lui a fait voir les limites de l'exercice. Après les "espoirs de Johannesburg", il a eu le loisir de constater que son ami Jacques Chirac, malgré les "pleins pouvoirs" dont il a disposé en 2002, obtenait avec la plus grande difficulté le vote de sa majorité en faveur de la charte de l'environnement».

Cahin-caha: il en va ainsi de l'évolution du mouvement écologique un peu partout sur la planète. Marginaux dans les années septante, les écologistes se sont progressivement, laborieusement souvent, assis autour de certaines tables gouvernementales. Aujourd'hui, l'internationale verte qui est en gestation fait figure de réponse inédite à des bouleversements politiques, économiques et culturels. L'apparition d'une conscience planétaire, qui a suivi l'aggravation d'une crise environnementale généralisée, a ainsi trouvé sa place dans un monde débarrassé de l'antagonisme opposant communisme et capitalisme, où le modèle économique libéral est devenu quasi universel. L'écologie politique tente de dépasser les clivages traditionnels, la gauche contre la droite, le marché contre l'État providence, pour les relativiser en regard des périls qu'encourt la planète. Ces maux ont été cent fois dénoncés: le productivisme, le consumérisme, le gaspillage, le pillage des ressources avec, en corollaire, l'enrichissement des uns et l'exploitation des autres. «L'idée de crise écologique contient, tout en les dépassant, les notions de crise économique, sociale et politique en raison de l'analyse environnementale de type planétaire qu'elle suppose», écrit le spécialiste Yves Frémion⁴.

Extrait du film d'Al Gore «Une vérité qui dérange».

participé le temps de deux législatures au gouvernement fédéral allemand, emmenés par Joschka Fischer. Ils se sont installés ou sont passés également par le pouvoir en Belgique, en Finlande ou en Italie. Curieusement, c'est en Afrique que le mouvement s'est développé le plus rapidement ces dernières années, parfois en dépit de régimes sans foi ni loi. Ken Saro-Wiwa fut ainsi pendu par les militaires nigérians pour avoir défié les compagnies pétrolières qui soutenaient le régime en place à Lagos. Il avait cherché à défendre les droits du peuple ogoni et la préservation des richesses naturelles de son pays. Citons encore le grand mouvement de fédération qui est passé en 1999 par toute l'Afrique noire. La conscience verte s'est également réveillée en Océanie et en Amérique latine, parfois encouragée par des «people», comme le chanteur Sting qui fit du chef indien Raoni une «vedette» internationale.

Le syndrome Katrina

Même les États-Unis de George W. Bush, pourtant réfractaires au Protocole de Kyoto, se laissent progressivement convaincre. Dans le précédent numéro d'*Espace de Libertés*⁵,

le chercheur écossais Christian Egenhofer mettait en lumière le rôle de Katrina dans cette prise de conscience. Le cyclone, qui a causé des dommages pour 120 milliards de dollars, est un événement appelé à se renouveler. Or le traumatisme national engendré par cette seule catastrophe pèse déjà très lourd sur Washington.

En Californie, le gouverneur sortant et ex-acteur Arnold Schwarzenegger l'a très bien compris avant d'être réélu. Sans parler du succès du film d'Al Gore qui fait du réchauffement

planétaire une «crise planétaire».

La question écologique n'est plus le seul fait d'écologistes contestataires, prompts à critiquer et incapables de construire. En Europe, les Verts ont su évoluer, mais leur combat a acquis une dimension politique et médiatique qui leur échappe souvent. Ils ont encore pourtant du pain sur la planche: s'il faut en croire certains responsables politiques, l'exemple devra même continuer à venir du Vieux Continent. «L'Europe est l'avenir de l'écologie», écrivait Serge Lepeltier, le ministre français de l'Écologie et du Développement durable, dans *Le Figaro*⁶. «C'est en effet dans cet espace, où tant d'idées nouvelles sont nées, que le combat écologique doit être mené. C'est dans cette réunion de pays riches et développés que doivent s'inventer les stratégies de demain, c'est là que réside le terrain des compromis d'avenir entre économie libérale et souci collectif du cadre de vie. La pollution ne s'arrête pas aux frontières; aussi notre combat doit-il les dépasser».

Quelques heures plus tard, présentant la révision de la Stratégie de Lisbonne, le président de la Commission européenne Jose Manuel Barroso soulignait à nouveau la nécessité pour l'Europe d'être l'économie la plus compétitive de la planète à l'horizon 2010. Il en profita pour faire passer à la trappe les deux autres priorités qui avaient fait le succès de ladite Stratégie au début de la décennie: le social et... l'environnemental. ▲

³ *Le Figaro* du 11 août 2006.

⁴ *Les essentiels d'Universalia*, 2006, tome 12, p.1491

⁵ *Espace de Libertés*, n° 347, p. 12

⁶ *Le Figaro* du 1er février 2005.

«L'Europe est l'avenir de l'écologie».

L'enfance volée de Kinshasa

ANNE MÉLICE

Anthropologue à l'Université de Liège*

Un «deuxième monde» qui est aussi un autre système social. Dans la rue.

Les élections congolaises ont à juste titre retenu l'attention de la presse occidentale. C'est l'occasion de rappeler sans répit l'état actuel de l'enfance abandonnée dans les rues de Kinshasa.

Lors d'un récent séjour à Kinshasa, j'ai côtoyé à plusieurs reprises ces enfants abandonnés qu'on appelle «enfants de la rue», *shege* ou encore *phaseurs*. Leur vie quotidienne est bien malaisément describable. Je serais tentée de dire qu'il s'agit d'une entreprise de survie perpétuelle, au cœur de la violence urbaine, à la limite de la société kinoise. Ils seraient entre vingt-cinq et trente mille, de tous les âges: certains ont six ans, quelques-uns sont plus jeunes encore. Des fillettes m'ont confié qu'elles devaient se prostituer depuis plusieurs années.

Il serait faux de prétendre que le sort de ces enfants n'intéresse personne. On ne peut ignorer le travail de certaines ONG internationales. Des Congolais comme Rémy Mafu (et son «Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue») leur consacrent l'essentiel de leurs forces, avec peu de moyens financiers, depuis trente ans. Chez nous, l'anthropologue Filip De Boeck dans son livre sur Kinshasa¹, articulé avec les photographies de Marie-Françoise Plissart, et par l'entremise de l'exposition qu'ils ont tous deux conçue

avec l'architecte Koen Van Syngel, a contribué à les faire connaître à un large public. Beaucoup de ces enfants, majoritairement membres de familles recomposées, ont été rejettés, souvent avec la complicité d'un parent, parce que pesaient sur eux des accusations, étonnantes à nos yeux, de sorcellerie. Et ils ont fait l'objet de «délivrances», c'est-à-dire d'exorcismes, au sein des innombrables Églises de réveil ou en marge d'autres Églises (ndlr: voir notre dossier de décembre 2006 sur les évangéliques - n°348). Ainsi, avant d'être rejettés, un grand nombre d'entre eux ont été dénoncés comme sorciers – c'est-à-dire comme appartenant non seulement au monde commun, mais aussi à l'inquiétant «deuxième monde», *mokili ya molili*, le monde de l'obscur, le monde des ténèbres.

L'humanitaire, mais pas seulement

Le constat s'impose et le plus urgent, l'absolument urgent, c'est de faire voir, entendre, sentir cette situation intolérable. Et de souscrire à l'impératif catégorique: sauver les corps en vue de sauver les personnes, ce qui fait l'homme en l'homme. Mais l'humanitaire –s'il s'impose inconditionnellement, il ne faut pas transiger là-dessus– ne peut être le dernier mot. Pour appréhender une situation, il faut s'interroger sur ses causes, qui sont multiples. Nul ne niera que les

causes économiques, dans leur lien complexe avec les causes politiques, ne soient ici déterminantes. Mais en outre, il saute aux yeux de tous, à Kinshasa, qu'un bouleversement fondamental, radical au sens littéral, affecte la famille et donc la société. Dans quelle mesure les concepts clés de l'anthropologie sont-ils en mesure d'en dégager la portée?

Les récits qui traversent la société congolaise sur le mode de transmission de la sorcellerie demandent à être interrogés. On y raconte que les sorciers transmettent la sorcellerie à un membre de leur famille ou à un inconnu dans la rue, le plus souvent en lui donnant de la nourriture. On raconte que les beignets, les morceaux de pain qu'ils offrent à

en chair humaine et partagé entre sorciers lors d'un festin. De la sorte, on lui demande de donner à «manger» l'un des siens. Ces récits me paraissent, on va le voir, converger vers le concept de vol. Je m'explique. On admet volontiers que Mauss² avait vu que les contraintes liées au don et au contre-don constituent ce qu'il désignait comme «le roc» de toute société en tant que telle. Dans son livre, F. De Boeck a interprété le statut des enfants-sorciers à partir de la logique du don. En particulier, il a bien montré que les récits sur le «deuxième monde» manifestent que l'éthique du don est pervertie dans la sorcellerie nouvelle: le cadeau qu'il reçoit d'un inconnu ou d'un parent sorcier (par exemple, un pain qui

de la rue. N'y va-t-il pas d'une véritable dénégation de la parenté? La déloyauté de la transaction ne l'apparente-t-elle pas à un vol? Bien plutôt que le refus de donner, d'accepter ou de rendre, c'est le vol, Maurice Godelier l'a montré³, qui est l'opposé du don. Selon moi, le vol prend ici une double dimension. Il ne porte pas seulement sur l'objet de la transaction, mais il concerne l'enfant lui-même: c'est l'enfant lui-même qui est volé. C'est ce que disent les récits. Les sorciers volent l'enfant à son monde et le font entrer de force dans le «deuxième monde».

Un abandon pur et simple

Les récits décrivent ces enfants comme des victimes. Pourquoi alors les abandonne-t-on? D'après les récits encore, le «deuxième monde» auquel ces enfants appartiennent constitue bel et bien un autre système social. Là-bas, ils sont plus âgés, ils ont fondé des familles et ils ont fait des enfants, ils se réunissent pour «manger» leurs victimes, ils acquièrent des «grades», ils accomplissent des voyages, la nuit, en Europe ou ailleurs, ils possèdent de grosses voitures et sont de grands patrons, etc. En somme, ces enfants ne seraient plus qu'en apparence des enfants. Ils sont d'un autre monde. C'est pourquoi, j'en fais l'hypothèse, leurs proches en arrivent à les abandonner à cet autre monde. À les abandonner purement et simplement.

Non seulement, ces enfants ont été floués: le don qui leur a été fait restait sans commune mesure avec le contre-don auquel ils se sont trouvés contraints: une vie contre un pain. Mais, plus gravement encore, ils ont été volés à notre monde. Et par voie de conséquence, décrétés étrangers à ce monde commun. On les abandonne du même coup à leur autre monde, à ce monde des sorciers, ce monde de la nuit auquel on les a renvoyés. Dans la rue. ▲

© A. Mélice

Un des «nids» de Kinshasa et ses «moineaux».

–comment pourrait-il s'en douter? –se transformera en chair humaine dans sa bouche) et qui va faire de lui un sorcier, tout laisse croire à l'enfant qu'il ne l'engage à rien. Or, le contre-don qui en est attendu est démesuré: la vie d'un de ses proches lui sera bientôt réclamée. Il conviendrait, je pense, dans l'horizon ainsi dégagé, de se demander comment il est possible qu'un certain nombre de ces enfants dits sorciers soient délaissés, laissés-pour-compte dans la violence

¹ Cf. Mauss, M., «Essai sur le don», repris dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, coll. «Quadrige», 1995 (6^e éd.).

² Godelier, M., *L'Énigme du don*, Paris, Flammarion, coll. «Champs», 2002, p. 182. En mettant ainsi l'accent sur la signification anthropologique du vol, Godelier apporte un complément original à l'*Essai sur le don* dans lequel Mauss avait montré que la condition de possibilité du lien social réside dans la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre.

³ De Boeck, F. et Plissart, M.-Fr., *Kinshasa. Récits de la ville invisible*, trad. de l'anglais par J.-P. Jacquemin, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2005, ch. V, «Être *shege* à Kinshasa. Les enfants de la rue et le monde occulte».

Les deux visages de l'athéisme

STÉPHANE RENARD

Humaniste ou hédoniste? André Comte-Sponville ou Michel Onfray?

Ils ont quelques points en commun. L'athéisme militant. La foi en l'autonomie de l'intelligence. La certitude que le bonheur doit être vécu ici et maintenant. Et une aisance évidente à mettre la philosophie à la portée de l'*«honnête homme»*. À la clé, des succès de librairie qui ne se démentent pas. Mais on arrêtera là la comparaison entre André Comte-Sponville et Michel Onfray. Le premier, né dans un bon panier (chrétien), ne dédaigne pas le consensus: quelle que soit la raison de croire –se consoler, se rassurer, se protéger...– «toutes ces raisons sont respectables. Miséricorde à tous». Le second est un homme de combat, vieux déjà à quatorze ans, après mille jours d'orphelinat catholique, où il laissera «*de cadavre décomposé de son enfance*».

Même en évitant les raccourcis, les parcours de jeunesse expliquent bien des trajectoires adultes. Ces deux athées-là, s'ils ont le même horizon, n'ont jamais couru sur les mêmes trottoirs. Les titres de leur dernier livre respectif donnent le ton de leurs engagements: Comte-Sponville défend *L'esprit de l'athéisme*, une spiritualité sans Dieu. Onfray, lui, martèle *La puissance d'exister*. Deux tempéraments, pour deux visions de l'athéisme.

Difficile de ne pas considérer le livre de Comte-Sponville comme une réponse, posée, au virulent *Traité d'athéologie*, qui valut l'an passé à Onfray un sacré tapage médiatique.

En posant la question du déclin religieux dans notre société européenne, Comte-Sponville ne voit, en effet, que deux réponses possibles. La première considère que le postchristianisme ouvre l'ère du rien. Mais cette voie-là génère soit le fanatisme, soit le nihilisme (cher à Onfray...). D'où la nécessité d'explorer une seconde piste: celle de la fidélité. Ce qui doit nous cimenter en ces temps où les églises se sont vidées, ce n'est plus une foi commune, mais une même fidélité à un ensemble de valeurs que tous, croyants ou non, nous pouvons partager, sans rien abdiquer de notre engagement philosophique. En d'autres termes, la déchristianisation n'exclut pas notre adhésion aux valeurs nées dans les grandes religions. D'ailleurs, en avons-nous vraiment inventé de nouvelles depuis Bouddha, Lao-Tsue, Confucius, Zarathoustra? Y a-t-il de choix plus ancestraux que l'amour ou la haine, la générosité ou l'égoïsme, la sincérité ou le mensonge, la compassion ou la cruauté?

En somme, Comte-Sponville se pare d'une tolérance vigilante mais paisible à l'égard de la religion, qu'il viderait volontiers de son essence divine et que se serait réappropriée une humanité fraternelle. «*J'admire les églises gothiques. Mais l'humanité, qui les a construites, et le monde, qui les contient, m'en apprennent davantage.*» Défenseur d'un «*humanisme pratique, qui n'est pas une religion mais une morale*», il rappelle à la laïcité, «*de plus précieux héritage des*

Lumières», sa mission première: faire cohabiter la religion et l'irreligion dans un XXI^e siècle qui, sur ce plan-là, est fort mal parti.

Chantre de la «*libido libertaire*», adepte du verbe cinglant et de la formule assassine à l'égard des confits en bigoterie, Michel Onfray a choisi depuis longtemps de porter le débat d'idées sur le terrain offensif. Trente ouvrages plus tard, voici ce qu'il présente lui-même comme un manifeste hédoniste, synthèse piquante d'une vie aux choix radicaux. On y retrouve un condensé très dense de ses options en faveur d'une «*érotique solitaire*» et d'une «*esthétique cynique*». L'occasion, au passage, de militer en faveur d'un athéisme postchrétien. Ce qui implique l'existence d'un athéisme chrétien, «*une philosophie qui nie clairement l'existence de Dieu, certes, mais qui reprend à son compte les valeurs évangéliques de la religion du Christ*». La flèche est directe et la cible évidente à l'égard de cette «*option singulière*» –celle de Comte-Sponville–, qui prétend que la mort de Dieu peut aller de pair avec la morale héritée de la Bible. Un nonsens pour Onfray, qui conserve «*le principe acquis de la dangerosité de Dieu [...]. Les valeurs héritées du Nouveau Testament empêchent une réelle souveraineté individuelle et limitent l'expansion vitale des subjectivités*». ▲

Michel Onfray.

André Comte-Sponville.

• André Comte-Sponville, *L'esprit de l'athéisme*, Albin Michel, 220 p.

• Michel Onfray, *La puissance d'exister*, Grasset, 230 p.

Journal atrabilaire

Le très curieux Jean Clair

MICHEL GRODENT

«Je suis réactionnaire au sens propre du terme», nous confiait récemment Jean Clair¹...

histoire, au déni de la paternité⁵) faire l'éloge d'une culture à tout le moins ambiguë, dont le maître mot n'est pas précisément la tolérance?

Tout de même, les raisons de prendre plaisir au *Journal atrabilaire* dépassent les raisons d'en prendre ombrage. Le style est là, mordant, subjectif. Bien sûr, il ne fait pas tout passer, mais on doit s'y confronter pour tout ce qu'il promet de déstabilisation. Le *Journal atrabilaire* est un catalyseur: le réactionnaire qui l'a composé fait réagir et c'est l'essentiel. A la manière d'un sociologue qui a longuement fréquenté les peintres, Jean Clair saisit sur le vif les gestes révélateurs de l'esprit du temps et se livre à un savant décryptage. Voici ce qu'il dit de la mode ostentatoire du portable: «*Plus de jeune fille solitaire à qui l'on pourrait d'aventure adresser la parole. Chacune est prise à soliloquer dans la rue ou dans l'autobus comme une folle de la Salpêtrière dont on s'écarte inquiet. Pareil au nimbe des saintes d'autrefois, un halo invisible d'ondes ultra-courtes protège l'intégrité de la malheureuse. Obstinaire, le regard perdu, absente à ce qui l'entoure, elle tapote le clavier aux neuf chiffres, qui est comme le carré magique de la gravure de Dürer, pour y chercher à son tour le chiffre du salut. Le dos légèrement plié, la main gauche à la mâchoire pour y porter l'objet, c'est une allégorie de la Mélancolie qu'un peu inquiet, on croise au coin des rues*».

C'est tellement gros qu'on ne peut pas ne pas se récrier: l'anticonformisme a de ces détours! À moins qu'il ne s'agisse d'une forme de désespoir? Le très curieux Jean Clair, nostalgique de son enfance, ne nous dit pas ce qu'il pense de la burqa. Faut-il pour attirer l'attention sur un vrai problème de nos sociétés occidentales (le «*dénie de la maternité*», concomitant, mais c'est une autre

C'est pour de tels passages, dignes d'un romancier talentueux, que l'on est prêt à tout pardonner à Jean Clair. Ah! Mélancolie, quand tu nous tiens! ▲

¹ Dans *Le Soir* du 16 octobre dernier.

² Selon la définition de J.-L. Dumas dans «*Les Notions philosophiques, Encyclopédie philosophique universelle*», II, t.2, p. 2167.

³ Aussi bien n'y a-t-il jamais de coïncidence parfaite entre l'art et la politique. Cf. Pierre Vaisse, «*Les arts*», dans *Histoire des droites en France*, t. 3, p. 603: «*Toute esthétique [...] peut servir de support à des significations idéologiques opposées [...]. Inversement, toute idéologie peut justifier les esthétiques les plus diverses*».

⁴ Notons bien le titre du livre: *Journal atrabilaire* et non *Journal d'un atrabilaire*. C'est le genre lui-même qui est contaminé par la mélancolie du scripteur, qui rappelle, a été le maître d'œuvre d'une belle exposition sur la mélancolie, récemment à Paris.

⁵ C'est le paradoxe de l'hypermoderne: alors que nos sociétés, n'en déplaise aux esprits chagrins, ont progressé sur le plan de la sécurité sociale par rapport aux sociétés de jadis, faire des enfants n'a jamais été moins naturel, tant la vision du monde véhiculée par les médias induit au pessimisme.

Journal atrabilaire, Coll. l'un et l'autre, Gallimard, 240 p., 16,50 €.

L'éthique narrative¹

Récit de vie et éthique médicale

MARIE-GENEVIEËVE PINSART

Chargée de cours en philosophie - ULB

Co-directrice du CRIB (Centre de recherches interdisciplinaires en bioéthique)

«Tournant narratif et déconstruction des métarécits

Au XXe siècle, la philosophie a connu un «virage vers le langage» de ses objectifs et de ses activités. Des pensées postmodernes comme celle du philosophe nord-américain Richard Rorty, ont fait du récit de soi et de l'échange langagier le propre de l'activité humaine. Dans cette conception, la coexistence des points de vue est un processus dont la réussite se mesure à chaque échange verbal. Maintenir ouvert l'espace de la conversation est l'impératif éthique par excellence.

Le recours à des métarécits –mythes, récits donnant un sens à l'évolution historique (Marx, Hegel) ou récit du progrès de l'humanité (les *Lumières*) – pour légitimer des pratiques ou un ordre sociopolitique, est rejeté au nom de la reconnaissance de la pluralité des formes de vie. La recherche de l'unité et de l'universalité propre à la philosophie des *Lumières* doit être abandonnée non seulement parce qu'elle n'a pas tenu ses promesses de bien-être et de progrès pour tous mais surtout parce qu'elle a généré des guerres et des souffrances effroyables.

Cette dynamique langagière et postmoderne a affecté le développement

de l'éthique appliquée. Apparue aux États-Unis dans les années 1960, cette dernière privilégie les situations concrètes et accorde une attention majeure au contexte, aux conséquences de l'action et à la résolution pratique d'un problème. C'est dans ce cadre que se développent des recherches, des pratiques et des discours liés au développement de la biologie et de la médecine rassemblés en 1970 sous le vocable de «bioéthique».

De nature interdisciplinaire, la bioéthique fait appel à des savoirs différents pour produire un discours et une pratique qui concernent des situations médicales concrètes ou qui ont été suscitées par des cas particuliers. Chaque protagoniste est tenu de définir la particularité de son angle d'approche, d'intégrer des pratiques et d'écouter des discours différents des siens. Cet état d'esprit fut particulièrement favorable à l'éclosion dans les années 1990 de l'éthique narrative parce qu'il accorde de l'importance à trois éléments: le discours que l'éthique narrative définira comme étant une narration; la situation particulière dont elle fera une «étude de cas»; et l'interdisciplinarité qu'elle sauvegardera à travers la diversité des sources des récits.

L'éthique narrative s'est constituée en réaction aux théories qui formulent un jugement éthique en rapportant le cas particulier à des principes. Est visé au premier chef, le *Principiplism*.

nécessairement conflictuelles dans le mouvement même où elle englobe sous le terme de «narration», tant la littérature de fiction que le témoignage de vie. Sont ainsi tour à tour évoqués, des romans, des nouvelles, des essais, des mythes, des légendes, des descriptions de cas médicaux, des récits de patients, etc. L'élaboration du récit fait l'objet d'une attention particulière dans certaines orientations de l'éthique narrative: le fait qu'il est conté d'un seul tenant par le patient; qu'il est reproduit littéralement ou reconstruit par le médecin après un ou plusieurs entretiens; qu'il est conté spontanément par le patient ou sollicité par une tierce personne, etc.

Quelques orientations de l'éthique narrative

L'éthique narrative remet en question le méta-récit de la médecine moderne qui objective le corps, oublie la personne derrière le patient et réduit tout échange verbal avec le malade à ce qui peut être consigné dans les termes techniques d'un dossier médical. Son travail repose sur deux idées fondamentales, partagées à des degrés divers par tous les courants qui la transversent. La première est que la particularité d'une situation influence l'application des principes moraux. La seconde est que la particularité s'exprime naturellement par la narration et que seule la structure narrative peut lui conférer une signification morale. Prenons trois exemples.

• **Le récit participe à l'éducation morale.** Selon Martha Nussbaum (*Love's knowledge*), lire, écouter ou voir jouer une histoire permet de découvrir des manières d'être et d'agir différentes des nôtres et de comprendre le sens d'une décision ou d'un comportement à travers la construction du récit et la description des actions et des sentiments des divers personnages. La puissance formatrice de la narration sur le plan éthique se manifeste quand le texte permet au lecteur d'affiner ses compétences ou de se doter d'aptitudes nouvelles: de discernement éthique, d'écoute attentive, de comparaison de récits, etc. La mise en récit de sa propre expérience joue également un rôle formateur en permettant à la personne de prendre pleinement con-

science des valeurs qui ont guidé ses choix de vie. Ce récit autobiographique soulève toutefois des problèmes épistémologiques (manque d'exhaustivité, ignorance, tromperie). Le médecin doit donc le confronter à d'autres récits pour dégager un portrait temporaire du patient. Mais sur quels critères? La question reste posée.

- **Le récit à la base de l'étude de cas.** À la fin des années 1980, A.R. Jonsen et S. Toulmin (*The abuse of casuistry. A history of moral reasoning*) ont remis la casuistique à l'honneur. Celle-ci procède en dégageant la structure invariante d'un cas (les affirmations morales qu'il véhicule), en le comparant à des cas jugés exemplaires et en intégrant constamment les enseignements nouveaux à l'évaluation morale des cas exemplaires. Les faiblesses épistémologiques de cette démarche (la question de la définition des catégories de cas, par exemple) et son conservatisme moral font aujourd'hui l'objet de critiques.

Le problème le plus fréquemment rencontré dans l'éthique narrative est l'absence de critères permettant d'évaluer sur le plan éthique l'importance des particularités et de classer les narrations. L'attention portée au vécu du patient et à son récit personnel n'a pas éliminé la question de la fonction des métarécits ni

celle de la fondation du jugement éthique qui lui est liée. Les principes tissent en effet les récits du patient et de ses proches mais également ceux des soignants et de la médecine elle-même. Le «tournant narratif» a reconnu la place du récit du patient dans l'évaluation éthique d'une situation médicale. Il s'agit maintenant de l'associer de manière créative et fructueuse à une rationalité qui permette de formuler des jugements dans le respect de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, c'est-à-dire en fonction du récit qui sous-tend la construction démocratique de nos sociétés. ▲

Ronnie Delrue, *Lost-Memory*. L'artiste explore la mémoire, cherche des pistes au départ de vieux clichés. Cabinet des estampes et des dessins - Parc de la Boerrie, Liège - Jusqu'au 11 février 2007 - www.mamac.org

Maintenir ouvert
l'espace de
la conversation
est l'impératif éthique
par excellence.

¹ Les Actes du colloque «Fonctions de la narration dans les rapports entre philosophie et bioéthique» organisé en 2006 par le CRIB et le groupe de contact Philosophie et bioéthique, seront publiés sous la direction de M.-G. Pinsart, chez l'éditeur Vrin, en 2007.

Crémation

«Reritualiser» la mort?

MARC MAYER

Chargé de cours, ULB,
Secrétaire général de l'Union crématiste européenne

La pratique crématiste bénéficie d'une conjonction qui mérite d'être soulevée. D'une part, les moyens utilisés aujourd'hui, dans les fours sont efficaces et propres. C'est le progrès des technosciences. Cette situation nouvelle permet de répondre à l'individualisation de nos attentes, une réappropriation des cérémonies de deuil. C'est ce que j'appelle une «reritualisation» qui sied au pluralisme des conceptions de vie qui s'expriment

dans un monde démocratique comme le nôtre. Je veux appréhender cette réalité comme une contribution de la laïcité à l'évolution des mentalités.

On constate que les familles se réapproprient le mode de sépulture et la cérémonie de deuil choisis. J'y vois une réflexion symbolique sur l'acte technique de crémation: du symbole du feu au développement des technosciences. Mais aussi une manière de plus en plus individualisée et

personnelle d'organiser le souvenir d'un défunt.

Techniquement, la crémation consiste à exposer un cercueil et le corps qu'il contient à une température de l'ordre de 800°C, à l'intérieur d'un four en briques réfractaires, chauffé au gaz ou à l'électricité. Sous l'action de la chaleur intense, le cercueil se consume. On peut parler de sublimation du corps. Cette symbolique de la transmutation a toujours exercé une fascination sur les êtres humains.

On note quatre destinations principales des cendres: le columbarium, le jardin du souvenir, l'immersion d'une urne biodégradable en mer et la possibilité de conserver ou de disperser les cendres sur un terrain privé (cas de la Belgique), lieu public ou privé (cas de la France).

Longtemps les contraintes relatives à la sépulture de cendres ont été établies sur le modèle de celles concernant les sépultures de corps. Les cendres devaient être contenues dans des urnes et celles-ci exclusivement déposées dans l'enceinte des cimetières, soit dans des caveaux de famille, soit dans des columbariums. Le columbarium a ainsi été le premier –et longtemps le seul– lieu de sépulture spécifique aux cendres si elles n'étaient pas dispersées.

Par ce strict agencement géométrique, s'exprimaient les valeurs chères aux crématistes d'alors, à savoir l'égalité et la communauté. C'était

© M. C.

pourtant la dispersion qui répondait au mieux à l'idéal universaliste des crématistes. Aujourd'hui, cet idéal ne correspond plus aux attentes des familles qui désirent avant tout personnaliser leur lieu et ainsi s'inscrire dans une nouvelle démarche qui sied probablement mieux à notre époque. Les jardins du souvenir se présentent même parfois comme de petits cimetières où sont alignées de petites stèles. Même si les plaques nominales obéissent à une certaine uniformité esthétique, des margelles sont prévues devant les cases pour que les familles déposent des fleurs. On voit se reproduire le même besoin de laisser une trace personnalisée.

Ce constat de «reritualisation» mérite un moment de réflexion car il s'inscrit un peu à contre-courant de ce à quoi notre société postmoderne nous prépare: la mort étant la négation de l'existence hédoniste que la société nous propose. Seuls comptent les vivants. Les morts ne comptent plus.

Cette vision s'est heurtée (et va se heurter de plus en plus) à la nécessité du «vivre ensemble» qui nous impose des moments de rupture, des moments de reconstruction de liens, du «religio» qui précisément refuse la banalisation concrète de nos existences. Et cette nouvelle dynamique s'illustre dans le domaine de la crémation par ce retour du rituel. On peut voir que tout en s'appropriant les cérémonies, les familles calquent les rituels sur les obsèques ordinaires, en nous offrant cependant une grande diversité de vécus, ce qui est favorable au «travail de deuil». Plus récemment encore, c'est la naissance du «jardin de la souvenance», comme on l'appelle au crématorium de Bruxelles, qui survient. C'est une surface principalement végétale formée de pelouse, de massifs de fleurs, d'arbustes, parfois agrémentée de sculptures, de fontaines ou de bancs et où le symbolisme de la terre, de l'eau, de l'air et du feu est évoqué.

D'autres possibilités se sont développées: l'immersion d'une urne biodégradable en mer, la dispersion des cendres dans les bois, les champs ou les jardins privés, le port des cendres

dans un petit pendentif créé à cet effet, la conservation de l'urne au domicile des proches. Elle peut prendre alors des formes insolites (œuvres d'artistes ou objets usuels détournés de leur usage premier). L'imagination et le marketing ont trouvé là un terrain de choix.

À la diversité des lieux, s'ajoute une grande facilité de déplacement de l'urne, le transport des cendres étant plus ou moins libre. Les lieux de sépulture de cendres sont donc multiples, inattendus, souvent extérieurs au cimetière et se présentent alors sous des formes dénudées de toute connotation funéraire.

Le regard est d'abord interrogateur. Et pourtant, le besoin de rituel, qu'il soit religieux ou civil (voire laïque) est toujours prégnant. En réalité, le désordre n'est qu'apparent. Chaque famille a l'occasion de choisir. Si l'une s'attardera à choisir la musique qui soit la plus significative pour ponctuer la cérémonie, l'autre souhaitera déposer les fleurs à l'endroit précis de la dispersion des cendres, prenant des repères ou en comptant ses pas.

Une sépulture impalpable

Si la pelouse apparaît comme un espace neutre et homogène à l'observateur profane, elle est une somme de lieux différenciés aux yeux des familles, des lieux à part entière, individualisés, personnalisés, voire appropriés. Je pense à l'accompagnement religieux ou laïque. La famille peut elle-même s'approprier la cérémonie mieux que dans un cimetière tributaire du mauvais temps. L'immersion en mer pourrait, de même, apparaître comme un non-lieu, puisque à l'invisibilité des cendres et à l'impersonnalité, s'ajoutent la mobilité liée à l'eau et un environnement qui est tout sauf funéraire. Pourtant, au lieu d'être nulle part, le défunt est partout où il y a de l'eau. C'est une véritable célébration d'une sépulture impalpable, d'un lieu mouvant, mobile et omniprésent.

Le jardin du souvenir comme la mer ont en commun d'abriter des sépultures qui ne seront jamais à l'abandon, à perpétuité.

On peut admettre que ces nouveaux lieux investis par la famille, par les pratiques et les représentations qu'ils soutiennent deviennent des lieux à part entière, reconnus, visités, sacrifiés, personnalisés. Le développement de la crémation n'a donc pas entraîné la disparition du rituel. ▲

¹ Bachelard publiait en 1937 *La psychanalyse du Feu* (Paris, Gallimard) où il montre notamment que l'intensité de la disparition par le feu est la preuve suprême de l'existence.

Des lecteurs nous écrivent

Serge Moureaux, président honoraire du Parlement francophone bruxellois, nous a écrit pour s'en prendre à la conclusion de l'article d'Isabelle Philippon «En route pour 2007» (*Espace de Libertés* n°347, novembre 2006, pp.14-15).

Celle-ci y écrivait: «Les francophones auront impérativement besoin des Flamands pour former le prochain gouvernement fédéral. À moins de tirer un trait sur la Belgique, ils n'auront d'autre choix que d'écouter les revendications nordistes, et d'en satisfaire quelques-unes...».

Serge Moureaux voit dans cette phrase «l'esprit de capitulation face aux revendications flamingantes qui me semble le plus démonstratif d'une pensée insupportablement défaitiste». Il ajoute que «la résistance aux prétentions du flamboyantisme est donc intimement liée à la défense de nos idéaux et de notre philosophie. L'oublier c'est trahir».

Il est bien clair qu'Isabelle Philippon a fait part de sa propre conviction en la matière. Celle-ci est assez répandue même chez les laïques. C'est pour cela que la publier ne nous a pas gênés, mais elle ne peut prétendre ni être la seule, ni la principale, ni la juste.

P. D.

Prisons

C'est quoi, un conseiller moral?

WILLY FAYEN

Conseiller moral.

Administratrice de la Fondation pour l'assistance morale aux détenus (FAMD)

C'est la question à laquelle est, très souvent, confronté le conseiller moral lorsqu'il rencontre pour la première fois un détenu en prison.

Répondre à cette question n'est certes pas facile. En effet, l'appellation «conseiller moral» implique une certaine méfiance. Les détenus n'ont pas envie qu'on les conseille et encore moins qu'on leur fasse la morale...

Alors, quel est le portrait type du conseiller moral et comment remplit-il sa mission? D'abord, un bref rappel historique. Dans le passé, seuls les détenus pratiquant une religion bénéficiaient de l'assistance d'un représentant de leur culte. Ceux qui ne se réclamaient d'aucune religion ne trouvaient personne qui aurait pu essayer de les comprendre et de les aider. Quelques laïques prirent conscience de cet abandon et envisagèrent alors le moyen de leur venir en aide. C'est ainsi qu'apparurent les premiers conseillers moraux. La Fondation pour l'assistance morale aux détenus¹ vit ainsi le jour, sous la forme d'une fondation d'utilité publique, créée par arrêté royal du 6 octobre 1964. Il a fallu toutefois attendre la loi du 12 janvier 2005 pour que soit pleinement reconnu au détenu le droit de vivre et de pratiquer sa religion ou sa philosophie¹.

Les conseillers moraux sont bien considérés comme les pendants des aumôniers, ce qu'ils ne sont évidemment pas. En effet, leur rôle, leur mission, leurs objectifs sont différents.

Le portrait type du conseiller moral est rapidement dressé: c'est un bénévole actif, disponible pour apporter

aux détenus une aide psychologique, un soutien moral, à caractère non dogmatique ni religieux, dans un esprit de parfaite tolérance. Il se préoccupe également de la situation des familles souvent compromise matériellement et moralement.

Quant à son rôle, il consiste essentiellement à écouter. Écouter le cœur,

écouter le corps, écouter la souffrance et tenter de la traduire par des mots, par des gestes afin d'aider à faire face, à vivre cette souffrance. Il doit pouvoir pénétrer les situations particulières pour comprendre le vécu tel qu'il se pose dans le lieu et le temps. Il le fera sans jamais porter de jugement. Il dira peu.

Pour autant qu'on le lui demande, il suggérera des pistes de réflexion qui amèneront le détenu à des possibilités de solution aux problèmes posés. Si l'efficacité de la parole a ses limites, une présence chaleureuse teintée d'humour et d'empathie peut aider et réconforter.

Le conseiller moral est aussi le confident des détenus: il doit saisir les attentes du détenu, faire comprendre à celui-ci que c'est lui le sujet de sa visite, lui apporter aussi un «mieux-être». Soumis au secret professionnel, il n'est pas amené à partager les confidences qui lui sont faites, ce qui fait toute sa spécificité.

Mais là est la limite de son intervention. Ses objectifs sont clairs: il s'agit d'aider les détenus pendant leur détention, alléger les inconforts, les souffrances de la vie carcérale, les préparer à leur ré intégration dans la société. Cela, c'est la théorie car la réalité est tout autre.

Injustice, frustration et impuissance

Il n'est pas étonnant en effet de voir des conseillers moraux, qui ont pourtant la personnalité, la maturité, l'expérience de vie, la disponibilité, fonctionner quelques mois et puis abandonner leurs fonctions. Pourquoi? Alors que le courant passe bien avec les détenus, ces hommes et ces femmes ont été confrontés à des difficultés qu'ils n'avaient pas prévues. Il est important de souligner que dans les prisons, les conseillers moraux ne sont pas toujours les bienvenus; ils sont tolérés mais quelquefois aussi considérés comme «indésirables». Mais les choses s'améliorent néanmoins, même si parfois ils doivent encore se battre (!) pour faire appeler un détenu, ouvrir une porte, une cellule, avoir un bureau, visiter un détenu au cachot. Le combat est quotidien.

Mais le plus difficile à surmonter est d'être confronté régulièrement à des sentiments d'injustice, de frustration, d'impuissance. Impuissance devant l'inertie du système: des solutions pourraient être apportées aux détenus mais la «machine» est lourde. Impuissance devant la lenteur de réaction de certains assistants sociaux (toujours débordés), de certains avocats laxistes, de l'administration trop tatillonne et souvent lente. Pour tous ces acteurs, le temps ne compte pas alors que les détenus, eux, attendent. Impuissance aussi devant l'inhumanité de certains gardiens, qui constituent un État dans l'État; leur nombre mais surtout leur qualité posent problème.

Le sentiment d'injustice aussi se ressent, notamment en raison de la différence de considération et de conditions de travail des aumôniers catholiques et des conseillers moraux. L'important est de rester au service des détenus. ▲

ment², le Conseil Central Laïque vient de se voir attribuer, par arrêté royal du 25 octobre 2005, la fixation d'un cadre de neuf postes temps plein de conseillers moraux. Ces conseillers prendront normalement leurs fonctions en ce début d'année 2007.

Beaucoup de temps et d'énergie devront, surtout dans la phase initiale, être consacrés à la formation, à l'accompagnement et au soutien de ces nouveaux conseillers. Ce sera un tour de force de desservir 34 prisons avec neuf personnes, ce qui signifie que nous comptons beaucoup sur l'aide des conseillers moraux bénévoles qui accepteront de continuer à travailler, de faciliter cette transition et ce malgré des conditions de travail difficiles.

² Rappelons que le culte catholique dispose depuis toujours d'un important cadre d'aumôniers rémunérés par le département de la Justice.

Journées de l'Enseignement Officiel Sciences en scène 2007

Sciences en scène a pour objectifs de favoriser l'accès aux sciences pour les jeunes et de mettre en avant le savoir-faire, l'enthousiasme et le dynamisme des écoles officielles dont les projets s'inscrivent dans une perspective majeure de concilier savoir et créativité.

Cette troisième édition est exclusivement réservée aux écoles de l'enseignement fondamental qui présenteront, sur scène, un spectacle d'inspiration scientifique ou technique.

Pour en savoir plus : <http://www.sciencesenscene.be>

Dates et lieux des sélections régionales:

- **Bruxelles**, le samedi 3 mars à l'Institut De Mot Couvreur - Place du Nouveau Marché-aux-Grains 24, Bruxelles
- **Liège**, le mercredi 14 février aux Chiroux, Place des Carmes 8, Liège
- **Namur**, le samedi 27 janvier à l'École CF de Malonne - rue Insevaux 72, Malonne
- **Tournai**, le mercredi 14 février à la HE de la CF, rue des Carmes 19B, Tournai

La finale se déroulera le samedi 24 mars 2007 à l'Espace Magnum de Colfontaine, situé à proximité de Mons et de Tertre, commune de l'école gagnante en 2005.

«Sciences en scène» est organisé par le Centre d'Action Laïque (CAL), le Conseil de Concertation de l'Enseignement Officiel (CCEO), la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO) et la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP).

Contact: Bernadette Schyns, Centre d'Action Laïque, Journées de l'Enseignement Officiel, campus de la Plaine ULB, CP 236 - Av. Arnaud Fraiteur - 1050 Bruxelles. Tél.: 02/627 68 10 - Fax : 02/627 68 01 - courriel: bernadette.schyns@laicite.net

* www.stigma.be

¹ Loi du 12 janvier 2005. - Loi de principes concernant l'administration des établissements pénitentiaires ainsi que le statut juridique des détenus. Chap.IV - De la religion et de la philosophie (art. 71 à 75).

Alléger l'inconfort et les souffrances de la détention, c'est un des objectifs du conseiller moral.

Séries policières US, machines à désespoir

Le bal des croque-morts

FERNAND LETIST

Les séries policières à succès n'ont jamais autant patrouillé à des heures de grande écoute sur nos chaînes de télévision généralistes francophones. Des tri-potées d'*Experts* venus de Las Vegas, Miami ou Manhattan, des agents du FBI à tous les coins de petit écran (*FBI, portés disparus; FBI, opérations secrètes...*), des inspecteurs revenus de tout (*Cold Case, affaires classées, New York section criminelle, New York Unité spéciale...*). Dans tous les cas de figure: des superflics américains secondés de technologies balèses, des terminators de l'enquête *post mortem*. Pour assouvir tous les goûts morbides du demi-million de téléspectateurs belges francophones qui, par exemple, ne loupent pas une dissection de cadavres, une simulation de trajectoire de balle à travers un corps, ou le relevé scrupuleux de micro-traces, à chaque diffusion des *Experts*.

Qu'on ne s'y trompe pas, les labos studieux et bleutés et les policiers aux tempéraments posés, en costume Armani, ne tamisent en rien la violence (adroïtement distillée par la technique omniprésente du flash-back), ils l'amplifient. Par contraste,

Malgré ses invraisemblances relevées par les vrais policiers, le genre est incontournable avec ses quelque 33 heures de présence hebdomadaire à l'écran! Sans tenir compte des programmes de la chaîne thématique comme Be Séries ou des ersatz de série américaine tel *R.I.S., police scientifique* bricolé par la fiction française décidément au point mort rayon créativité.

Tout ce beau monde n'est pas uniquement de service en soirée mais aussi en fin d'après-midi, moment où n'importe quel bambin au détour d'un zapping sur RTL-TVI ou TF1 peut, certains jours, s'initier à cette secouante prise en charge de la criminalité hypertrophiée par la fiction. Que fait le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel?

La mort banalisée

Certes, le genre policier a toujours été un pilier essentiel des programmes de télévision et chacun d'entre nous, un soir ou l'autre, a pris plaisir à suivre pas à pas une enquête rondelement menée. Qu'il s'agisse des subtiles investigations à rebours d'un *Columbo* aux actuelles enquêtes de *FBI, portés disparus* dont tous les clients ne se retrouvent pas à la morgue. Non, ce qui est dérangeant, outre la présence massive des *Experts* et autres *Cold Case, affaires classées*, est le fait que ces séries anxiogènes ont modifié le point de vue. En filigrane, elles banalisent la mort, le corps n'étant plus qu'un support de laboratoire. Tous ces flics n'interviennent plus que lorsqu'il est trop tard. Bien sûr, le but ultime est de recoller les morceaux d'un puzzle dramatique ayant entraîné la mort et de coincer le coupable. Mais le policier n'est plus un vrai héros sauveur

et la tradition du *happy end* est morte comme toutes les victimes que charrie le nouveau genre policier.

Quant aux fûtés enquêteurs, ils peuvent donner la main aux ménagères de fiction tout aussi désespérées. Il sont résignés comme c'est pas possible sur la bassesse et la misère humaine, réduits qu'ils sont à élucider des homicides bien crapuleux plutôt qu'à les prévenir comme le faisaient les bons vieux *Starsky et Hutch* et autres duos de policiers mis au rebut.

La fin du héros

On a procédé à l'effacement progressif du héros pour promouvoir l'équipe plutôt déshumanisée. Surtout pas de pathos. Un peu de psychologie mais pas trop, car cela peut nuire au «rythme» d'une narration aussi clinique qu'un rapport de légiste. Et si on se permet quelques traits psychologiques, c'est soit pour tomber dans les solutions politiquement correctes qui permettraient à un agent de résoudre ses faiblesses (addiction à la drogue, phobies, etc). Ou à l'inverse, verser dans le politiquement incorrect comme avec la série sulfureuse *The Shield* dont le héros est un fieffé ripou. Sympa et efficace, mais ripou, cogneur, magouilleur et père de famille... avec un enfant handicapé. Tel est partiellement le justificatif des besoins d'argent du chauve Vic Mackey! On croit rêver. Ainsi va la série policière aujourd'hui, nécrophile en diable, source de distraction à double tranchant pour les valeurs (?), les nouveaux clichés et le désespoir qu'elle véhicule. ▲

Au total, 33 heures de présence hebdomadaire à l'écran!

Place Rogier, Bruxelles

RAYMOND BALAU

Architecte, urbaniste.

En 2009, la place Rogier aura une nouvelle identité. C'est le pari de Xaveer De Geyter Architecten (XDGA)*. Le projet relève de ce que l'on fait trop peu à Bruxelles: architecturer l'espace public autrement qu'avec des recettes cosmétiques «néo-passéistes».

On connaît la propension bruxelloise à doter rues et places d'aménagements d'esprit «néo», avec mobilier urbain *ad hoc*. Mais l'espace public concerne toutes les strates physiques et culturelles de la ville, au-dessus comme en dessous du niveau du sol. En l'occurrence, le réseau du métro est assez pauvre en espaces réellement intéressants. Et la station Rogier, plus que banale, se prête à des améliorations d'autant plus nécessaires qu'elle constitue, avec la place, ainsi qu'avec la Petite Ceinture et la Gare du Nord, un nœud d'échanges parmi les plus importants aux échelles du quartier, de la ville et de la région, voire au-delà.

La Tour Dexia, qui domine à présent la place et l'horizon, s'affirme dans son monofonctionnalisme, de jour, avec ses classiques murs rideaux, comme de nuit, avec ses jeux de lumières tape-à-l'œil. La phase qui a précédé le concours a donné lieu à une saga entre les administrations communales (Saint-Josse-ten-Noode et Bruxelles), la Région et les nombreuses sociétés implantées dans les environs, sans oublier les instances responsables des réseaux de tous types. Dans ce contexte, la proposition de XDGA tranche l'écheveau et contre-pointe l'empire des divinités du Commerce, le projet réactivant l'espace public dans son ensemble, depuis les souterrains jusqu'à l'air

libre. Ses trois composants principaux sont très lisibles et efficaces: le patio, le traitement de surface et le grand auvent circulaire. Pour mener à bien l'étude, Xaveer De Geyter s'est associé à l'ingénieur Laurent Ney et au paysagiste Michel Desvigne.

Le passage inférieur qui relie City 2 au métro et au pré métro sera doté d'un puits de lumière où se déployeront escaliers et escalators desservant une vaste salle des pas perdus, un quai de la ligne 2, les parkings et un centre de congrès, le tout directement relié à la place et agrémenté de bambous.

En surface, le réaménagement portera sur la place proprement dite et sur une large bande piétonne reconquise sur la Petite Ceinture. Le quadrilatère compris entre les hôtels Sheraton et Crowne Plaza recevra de façade à façade un dallage sombre en basalte coulé, fabriqué en Tchéquie. L'espace sera structuré par les infrastructures et équipements d'échange, sans décorum, afin d'en accentuer la clarté. Le long du boulevard, les concepteurs développeront un «strip», longue esplanade s'étendant du Jardin botanique jusqu'au-delà du Quartier Manhattan. Cet espace inédit sera dévolu aux activités de promenade et de détente, partagé en aires de béton blanc et de plantations sur terre-plein.

La partie la plus étonnante de cet ensemble est le spectaculaire auvent vitré qui surplombera la trouée sous-jacente et concentrera l'intermodalité. Sa taille et sa silhouette sont pensées pour résister visuellement aux tours voisines, tout en offrant ouverture et abri aux circulations verticales et horizontales, bus compris. Une gageure résidera dans les protections contre le vent, parfois redoutable à cet endroit. Axé sur la Tour Dexia, ce grand tronc de cône surbaissé et inversé dominera de ses soixante-six mètres de diamètre la transition entre strip et place. Son support circulaire oblique tient aux nécessités constructives autant qu'à la vue en enfilade depuis la rue Neuve, car la liaison avec le quartier Nord est un impératif programmatique.

Par opposition à la Place Flagey, dont le projet résulte d'une approche consensuelle, la Place Rogier participe d'une logique qu'on pourrait qualifier de «métropolitaine». Proche de Rem Koolhaas et de l'OMA, Xaveer De Geyter traite l'urbain dans ses grandes masses, associant aux complexités en présence des formes architectoniques de taille et d'impact aptes à marquer l'image de ce quartier d'affaires. Un fragment de Rotterdam à Bruxelles? Ou quelque chose d'Euralille? En tout cas une occasion pour De Geyter de concrétiser ses idées à deux pas de son atelier. Non retenu pour les concours du Carrefour de l'Europe (1997-98) et de la Place Flagey (2005), il est sans doute ici moins radical, mais sa vision répond à un besoin réel d'architecture publique volontaire et prospective. ▲

© R. Balau

* L'équipe a été sélectionnée en octobre dernier à l'issue d'un concours. L'avant-projet a été déposé le 22 décembre.

Cœurs

À la lumière d'Alain Resnais

VERA KOTAJI

Peut-être que ce qui distingue l'œuvre du metteur en scène Alain Resnais, c'est l'application du principe suivant: ne jamais cacher son jeu. Car le réalisateur ne fait aucun mystère de l'artificialité inhérente à tout art et il aime au contraire à en jouer. Des règles narratives toujours renouvelées, des décors en carton-pâte criant leur facticité, un jeu d'acteurs volontiers théâtral, des éclairages irréels et le mélange des registres sont autant de données récurrentes dans son œuvre. Et le film *Cœurs*, dernière perle resnaisienne, offre dans cette perspective un énième et sublime feu d'artifices, avec une attention particulière apportée aux décors et aux éclairages. Saisissants de beauté, ils apportent par ailleurs des indications précieuses sur l'évolution des personnages engagés dans cette histoire douce-amère. Oui, sublime ici n'est pas un vain mot, tant il colle à sa définition de «ce qu'il y a de plus haut dans la hiérarchie des valeurs esthétiques».

Comme c'était le cas il y a treize ans concernant l'étonnant dyptique *Smoking/No Smoking*, *Cœurs* est adapté d'une pièce de théâtre écrite par le dramaturge anglais Alan Ayckbourn. La pièce originale s'intitule *Private Fears in Public Places* et met en scène sept personnages qui vont s'influencer mutuellement, sans pour autant se rencontrer et surtout, sans parvenir à briser la forteresse de solitude qui les enserre. Ces «peurs intimes

vécues en lieux publics» sont rassemblées sous le titre plus simple de *Cœurs*, des coeurs gros en l'occurrence, qui ne se permettent plus de battre de peur de flancher pour de bon. Ces coeurs tout rétrécis et prêts d'abandonner définitivement la chasse évoluent dans un Paris fantasmique aperçu à travers un rideau de neige entêtante qui ne finit jamais de tomber.

Une infatigable curiosité

Resnais n'écrit jamais le scénario de ses films, il s'en est toujours remis à la créativité d'écrivains admirés. Son infatigable curiosité l'aura fait collaborer avec des écrivains aussi différents que Jean Cayrol (*Nuit et Brouillard*; *Muriel ou le temps d'un*

retour), Marguerite Duras (*Hiroshima mon amour*), Alain Robbe-Grillet (*L'Année dernière à Marienbad*), Jorge Semprun (*La Guerre est finie*), Henri Bernstein (*Mélo*), David Mercer (*Providence*)... etc. Il va même voir du côté de la biologie et de la science comportementale lorsqu'il utilise les travaux du professeur Henri Laborit comme base du scénario de *Mon Oncle d'Amérique*.

Le premier film de fiction de la très longue carrière d'Alain Resnais était censé fournir un documentaire sur le cas de la ville d'Hiroshima dévastée par la bombe atomique. Resnais s'était en effet illustré à ses débuts en réalisant des documentaires, dont le plus connu, *Nuit et Brouillard* (1955), est aujourd'hui considéré comme le

témoignage filmique le plus accompli et le plus juste sur les camps, fait remarquable tant la question de leur représentation demeure abyssale. L'objectif était alors de porter à la connaissance du public la vérité sur les camps de concentration, une commande que Resnais accepte à condition que l'écrivain Jean Cayrol, ancien déporté, en rédige le commentaire, en connaissance de cause. En plus d'être une précieuse garantie contre l'oubli, le film s'interroge de façon inquiète sur l'avenir.

C'est ce même souci de justesse qui le fait abandonner un projet de documentaire sur la catastrophe atomique, ne sachant trop que rajouter, pour sa part, aux quelques documentaires qui avaient déjà traité le sujet. C'est alors que l'idée lui vient de faire appel à un écrivain qui aborderait le thème sous l'angle de la fiction. Resnais sollicite pour cela Marguerite Duras, qui finit par accoucher du magnifique texte que l'on connaît, né cependant d'un aveu d'échec, puisque le récit s'ouvre sur «tu n'as rien vu à Hiroshima...». Si le discours didactique sur l'horreur nucléaire se fait manquant, c'est pour livrer en échange un récit intime où le passé se vit et se raconte au présent. *Hiroshima mon amour* serait plutôt un film duquel «on n'a pas chassé la bombe atomique» comme l'explique le réalisateur. Mais n'est-ce pas justement l'ultime constat tragique à faire à ce propos: celui que la vie continue, malgré tout? Le film, sorti en 1959 est aussitôt célébré comme film-culte et cette première rencontre entre le cinéma et la littérature, orchestrée et mise en forme par Alain Resnais, sera suivie de beaucoup d'autres, toujours aussi surprenantes et fructueuses. Intellectuel de gauche, il évoquera avec Jorge Semprun la résistance anti-franquiste avec *La Guerre est finie* et la guerre d'Algérie avec *Muriel ou le temps d'un retour*. Mais que ce soit sur le terrain de l'engagement politique ou de l'esthétique, Alain Resnais crée avant tout un cinéma de la libre circulation qui s'opère entre les films et les livres, les films et la musique, ou les films et les arts plastiques. Passionné par le théâtre, la musique, la bande dessinée, il incorpore ces formes d'art sans souci de hiérarchie.

Pour mener à bien cette tâche, Alain Resnais a, avec le temps, rassemblé autour de lui une véritable confrérie de techniciens, acteurs, écrivains,

compositeurs et parmi eux, nombreux sont ceux qui reviennent sur les plateaux de tournage, d'un film à l'autre, pour contribuer, au même titre qu'Alain Resnais, à la singularité de ses films. Sous l'œil reconnaissant du maître d'œuvre, chacun marque le film de son empreinte particulière. Cet esprit de constance et de fidélité ne rentre cependant pas en contradiction avec son goût pour l'inédit et l'expérimentation formelle.

Mais pour Alain Resnais, là n'est pas la question. Cet inventeur rend à lui seul le cinéma intarissable. À ses yeux, la forme compte plus que le fond ou du moins, «*le fond ne peut pas passer si on ne trouve pas une forme*». Et c'est bien dans l'interstice qui se niche entre l'un et l'autre que se déploie tout l'art du metteur en scène. Qui d'autre que Resnais a l'audace tranquille d'insérer en surimpression des images de méduses flottantes sur de longs plans-séquences, comme dans cette scène désormais anthologique de la pendaison de crêmaillère qui clôture *On connaît la chanson*? Qui d'autre que lui aurait l'idée de faire tomber de la neige, comme si de rien n'était, dans une salle à manger, pour la faire se déposer doucement sur deux personnages soupirants et contrits, attablés et perdus dans leurs pensées? Le specta-

teur a beau être prévenu que cette fantaisie insolite va survenir au cours du film *Cœurs*, son cœur à lui malgré tout s'étreint et laisse échapper un «oh! c'est beau...». Mais attention, le jeu des métaphores est laissé à la libre interprétation de chacun car Alain Resnais préconise ceci: «*interdisons-nous les symboles, mais admettons que nos films soient des pièges à symboles*». Entendu, mais dans ce cas, admettons que les films d'Alain Resnais soient aussi des pièges à émotion. ▲

Bibliographie
Suzanne Liandrat-Guigues et Jean-Louis Leutrat, *Alain Resnais. Liaisons secrètes, accords vagabonds*, coll. Auteurs, éd. Cahiers du Cinéma.

Cœurs: un feu d'artifice en toute complicité avec ses acteurs fétiches.

«*Interdisons-nous les symboles, mais admettons que nos films soient des pièges à symboles*»